

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Commune de BLIGNY LES BEAUNE (21086)



Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU

## PIECE N°C – ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

*PLU Approuvé par délibération du 09/04/2013*  
*Déclaration de projet engagé par délibération du : 14/05/2024*  
DATE ET VISA

### DOSSIER DE CONCERTATION



**Cabinet d'urbanisme DORGAT**  
3 Avenue de la Découverte  
21 000 DIJON  
03.80.73.05.90 / [dorgat@dorgat.fr](mailto:dorgat@dorgat.fr)



Février 2025

# PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

**Bligny-lès-Beaune (21)**

Étude d'impact sur l'environnement

Catégorie 30 : « Installation photovoltaïques de production d'électricité »  
(Code de l'Environnement Livre I<sup>er</sup> – Titre II)



(Crédit photo : NCA Environnement)



Énergies renouvelables



Hydraulique urbaine  
Eau et Assainissement



Milieu naturel



Ingénierie environnementale



Hydraulique fluviale



Agriculture  
Environnement



Paysage

EIE Finale

FICHE DE SUIVI DU DOCUMENT		
<b>Coordonnées du commanditaire</b>	<b>ABO Energy</b> 1, rue de la Soufflerie 31500 TOULOUSE	
<b>Rédacteur</b>	<b>NCA Environnement</b> 11, allée Jean Monnet 86 170 NEUVILLE-DE-POITOU	
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS		
Version	Date	Motif et localisation des modifications
0	04/05/2023	Création – Transmission au Maître d'Ouvrage
0.1	12/01/2024	Modification de l'état initial à la suite des relectures
0.2	06/06/2024	Rédaction des impacts et mesures
0.3	29/07/2024	Intégration des expertises
0.4	31/07/2024	Prise en compte des dernières modifications
0.5	20/02/2025	Modification du PDM
1	26/02/2025	Rendu de l'EIE finale

**Enregistrement des versions :**

Versions < 1    versions de travail  
 Version 1        version du document déposé  
 Versions > 1    modifications ultérieures du document

## NOMS, QUALITES ET QUALIFICATIONS DES EXPERTS DE L'ETUDE

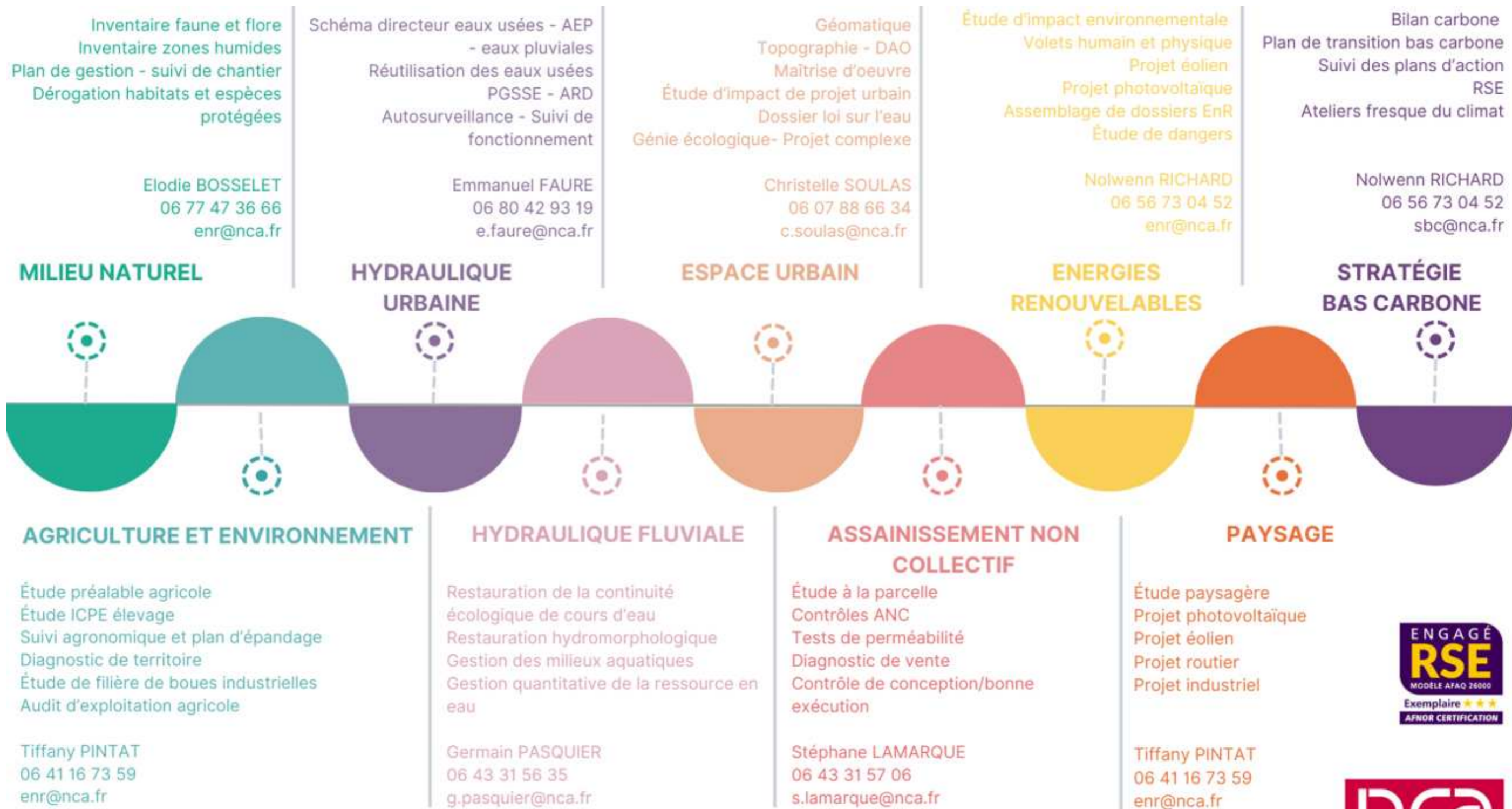
Les auteurs des différentes études relatives au projet de centrale photovoltaïque au sol à Bligny-lès-Beaune (21), ainsi que leur niveau d'intervention au sein de la présente étude d'impact, qualité et qualifications sont détaillés ci-après.

Étude	Organisme	Coordonnées	Auteurs	Qualité / Qualifications	Niveau d'intervention
Étude d'impact	 NCA Environnement	11, allée Jean Monnet 86 170 NEUVILLE-DE- POITOU	FREMONT Léa	Chargés d'étude en Environnement	Bibliographie Rédaction de l'étude d'impact
			JAMIER Alicia	Chargés d'étude en Environnement	Contrôle qualité du document
Étude paysagère et patrimoniale			PINTAT Tiffany	Responsable du Secteur Paysage Ingénieure Paysagiste	Campagne de terrain Rédaction de l'étude
			CHARRAUD Matthias	Chargé d'étude Paysage Paysagiste-Infographiste	Contrôle qualité
Étude écologique	 ENVOL ENVIRONNEMENT	9, rue du Golf 21 800 QUETIGNY	LOUDEN Cédric	Chef de projet	Coordinateur de l'étude Rédaction des études d'impact
			BACK Perrine	Chargée de projet	Rédaction des études d'impact
			FERREIRA Charly BRIARD Estelle BIENVENU Paul BAU Magalie SAILLARD Maxime TREMION Armel SPAROSVICH Emile LUYS Cécilia BLED Anthony THIVOLLE Antoine	Chargés d'études	Expertise de terrain et rédaction des inventaires écologiques

**NCA Environnement**, bureau d'études indépendant, intervient depuis 1988 dans les domaines de l'environnement, les milieux naturels, les énergies renouvelables, l'agriculture, l'eau, et l'hydraulique urbaine et fluviale. Une équipe pluridisciplinaire d'environ 80 collaborateurs, dont les compétences sont multiples, répond aux attentes des entreprises, des collectivités territoriales et du monde agricole en matière d'études techniques et environnementales.



NCA s'est engagé à partir de 2011 dans une **démarche de développement durable**, avec une évaluation AFAQ 26000 (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Le résultat de l'évaluation AFNOR d'août 2017, place aujourd'hui l'entreprise au **niveau « Exemplaire »**.



NCA environnement, 11 allée Jean Monnet, 86170 Neuville-de-Poitou, tél : 05 49 00 43 20, [nca.fr](http://nca.fr)

## SOMMAIRE

<b>NOMS, QUALITES ET QUALIFICATIONS DES EXPERTS DE L'ETUDE .....</b>	<b>3</b>	<b>II. LA PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE .....</b>	<b>54</b>
<b>LEXIQUE.....</b>	<b>14</b>	<b>II. 1. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>54</b>
<b>ABREVIATIONS &amp; SIGLES.....</b>	<b>15</b>	<b>III. DESCRIPTION TECHNIQUE DU PROJET .....</b>	<b>54</b>
<b>CHAPITRE 1 : PRÉAMBULE .....</b>	<b>16</b>	<b>III. 1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'INSTALLATION .....</b>	<b>56</b>
<b>I. INTRODUCTION.....</b>	<b>17</b>	<b>III. 1. 1. Coordonnées géographiques du projet.....</b>	<b>56</b>
<b>II. DONNEES ET CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE.....</b>	<b>17</b>	<b>III. 1. 2. Les éléments de la centrale photovoltaïque .....</b>	<b>56</b>
<b>II. 1. IDENTITE DU DEMANDEUR.....</b>	<b>17</b>	<b>III. 1. 3. Raccordement au réseau .....</b>	<b>57</b>
<b>II. 2. CARACTERISTIQUES DU PROJET.....</b>	<b>17</b>	<b>III. 1. 4. Les tables photovoltaïques et leur fondation.....</b>	<b>58</b>
<b>III. CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DU PROJET .....</b>	<b>21</b>	<b>III. 1. 5. Les pistes d'accès .....</b>	<b>60</b>
<b>III. 1. L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE .....</b>	<b>21</b>	<b>III. 1. 6. Le local de maintenance .....</b>	<b>60</b>
<b>III. 2. L'ENQUETE PUBLIQUE .....</b>	<b>21</b>	<b>III. 1. 7. Eléments de sécurité .....</b>	<b>61</b>
<b>III. 3. AUTRES REGLEMENTATIONS APPLICABLES .....</b>	<b>22</b>	<b>III. 1. 8. La gestion des eaux pluviales.....</b>	<b>61</b>
<b>III. 3. 1. Code de l'urbanisme .....</b>	<b>22</b>	<b>III. 2. PHASE DE CONSTRUCTION .....</b>	<b>62</b>
<b>III. 3. 2. Code forestier .....</b>	<b>22</b>	<b>III. 2. 1. Terrassement et travaux associés.....</b>	<b>62</b>
<b>III. 3. 3. Loi sur l'Eau.....</b>	<b>22</b>	<b>III. 2. 2. Structures et travaux associés .....</b>	<b>62</b>
<b>III. 3. 4. Code rural et de la pêche maritime .....</b>	<b>23</b>	<b>III. 2. 3. PDL/PTR et travaux associés.....</b>	<b>63</b>
<b>IV. CONTEXTE POLITIQUE DES ENERGIES RENOUVELABLES .....</b>	<b>23</b>	<b>III. 2. 4. Électricité photovoltaïque et travaux associés.....</b>	<b>63</b>
<b>IV. 1. À L'INTERNATIONAL .....</b>	<b>23</b>	<b>III. 2. 5. Durée du chantier .....</b>	<b>64</b>
<b>IV. 2. AU NIVEAU EUROPEEN .....</b>	<b>25</b>	<b>III. 2. 6. Main d'œuvre du chantier .....</b>	<b>64</b>
<b>IV. 3. AU NIVEAU NATIONAL.....</b>	<b>25</b>	<b>III. 2. 7. Traitement des abords.....</b>	<b>65</b>
<b>IV. 3. 1. Politique énergétique .....</b>	<b>25</b>	<b>III. 2. 8. Déchets en phase construction .....</b>	<b>65</b>
<b>IV. 3. 2. Loi de transition énergétique pour la croissance verte.....</b>	<b>25</b>	<b>III. 3. PHASE D'EXPLOITATION.....</b>	<b>65</b>
<b>IV. 4. AU NIVEAU REGIONAL.....</b>	<b>26</b>	<b>III. 3. 1. Surveillance de la centrale .....</b>	<b>65</b>
<b>IV. 5. AU NIVEAU LOCAL.....</b>	<b>27</b>	<b>III. 3. 2. Maintenance et entretien des installations .....</b>	<b>66</b>
<b>V. ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIERE PHOTOVOLTAÏQUE EN FRANCE.....</b>	<b>28</b>	<b>III. 3. 3. Entretien du site.....</b>	<b>66</b>
<b>V. 1. ÉVOLUTION DE LA PUISSANCE RACCORDEE .....</b>	<b>28</b>	<b>III. 4. DEMANTELEMENT, REMISE EN ETAT DU SITE ET RECYCLAGE .....</b>	<b>66</b>
<b>V. 2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PARC FRANÇAIS .....</b>	<b>28</b>	<b>III. 4. 1. Contexte réglementaire .....</b>	<b>66</b>
<b>V. 3. NOMBRE D'INSTALLATIONS ET PUISSANCE PAR INSTALLATION.....</b>	<b>29</b>	<b>III. 4. 2. Durée de vie .....</b>	<b>66</b>
<b>V. 4. SITUATION EN REGION.....</b>	<b>29</b>	<b>III. 4. 3. Démantèlement de l'installation .....</b>	<b>66</b>
<b>VI. DEFINITION DES AIRES D'ETUDE.....</b>	<b>30</b>	<b>III. 4. 4. Collecte et recyclage des matériaux .....</b>	<b>66</b>
<b>CHAPITRE 2 : DESCRIPTION DU PROJET.....</b>	<b>31</b>	<b>III. 4. 5. Remise en état du site.....</b>	<b>68</b>
<b>I. CONTEXTE DU PROJET .....</b>	<b>32</b>	<b>CHAPITRE 3 : DESCRIPTION DES FACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AFFECTÉS DE MANIÈRE NOTABLE PAR LE PROJET .....</b>	<b>69</b>
<b>I. 1. PRÉSENTATION DU DEMANDEUR .....</b>	<b>32</b>	<b>I. METHODOLOGIE ADOPTEE .....</b>	<b>70</b>
<b>I. 1. 1. Identification du demandeur .....</b>	<b>32</b>	<b>II. ENVIRONNEMENT HUMAIN .....</b>	<b>70</b>
<b>I. 1. 2. Historique et activités d'ABO Energy groupe.....</b>	<b>32</b>	<b>II. 1. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE BLIGNY-LES-BEAUNE .....</b>	<b>70</b>
<b>I. 1. 3. Présentation des capacités du demandeur.....</b>	<b>33</b>	<b>II. 2. POPULATION ET CADRE DE VIE.....</b>	<b>71</b>
<b>I. 2. PRÉSENTATION DU SITE DU PROJET.....</b>	<b>35</b>	<b>II. 2. 1. Démographie .....</b>	<b>71</b>
<b>I. 2. 1. Situation géographique .....</b>	<b>35</b>	<b>II. 2. 2. Logement.....</b>	<b>71</b>
<b>I. 2. 2. Maîtrise foncière.....</b>	<b>35</b>	<b>II. 3. ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES .....</b>	<b>72</b>
<b>I. 2. 3. Historique du site et concertation .....</b>	<b>36</b>	<b>II. 3. 1. Emploi et activités économiques.....</b>	<b>72</b>
<b>I. 2. 4. Abords et état actuel du site.....</b>	<b>37</b>	<b>II. 3. 2. Activités socio-culturelles, éducation et vie associative.....</b>	<b>73</b>
<b>I. 2. 5. Démarche par rapport au projet .....</b>	<b>40</b>	<b>II. 4. PATRIMOINE CULTUREL .....</b>	<b>73</b>
<b>I. 2. 6. Insertion régionale et territoriale .....</b>	<b>40</b>	<b>II. 4. 1. Monuments historiques .....</b>	<b>73</b>
<b>I. 2. 7. Conclusion.....</b>	<b>40</b>	<b>II. 4. 2. Sites classés et inscrits .....</b>	<b>74</b>
<b>I. 3. REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE.....</b>	<b>40</b>	<b>II. 4. 3. Sites patrimoniaux remarquables.....</b>	<b>74</b>
<b>I. 3. 1. Vues en direction du site d'étude.....</b>	<b>41</b>	<b>II. 4. 4. Patrimoine archéologique.....</b>	<b>74</b>
<b>I. 3. 2. Vues de l'extérieur du site d'étude .....</b>	<b>47</b>	<b>II. 5. TOURISME ET LOISIRS.....</b>	<b>76</b>
		<b>II. 6. OCCUPATION DES SOLS.....</b>	<b>77</b>
		<b>II. 7. URBANISME ET PLANIFICATION DU TERRITOIRE.....</b>	<b>77</b>
		<b>II. 7. 1. Document d'urbanisme.....</b>	<b>77</b>

II. 7. 2. Autres documents principaux de planification du territoire et de développement durable .....	79	IV. 1. 1. Localisation géographique du projet .....	121
<b>II. 8. CONTEXTE AGRICOLE .....</b>	<b>80</b>	IV. 1. 2. Définition et présentation des aires d'étude .....	121
<b>II. 9. CONTEXTE FORESTIER ET BOISEMENTS .....</b>	<b>82</b>	<b>IV. 2. ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE GENERALE .....</b>	<b>123</b>
<b>II. 10. APPELLATIONS D'ORIGINE .....</b>	<b>83</b>	IV. 2. 1. Les Zones Naturelles Remarquables .....	123
<b>II. 11. INFRASTRUCTURES ET RESEAUX DE TRANSPORT .....</b>	<b>83</b>	IV. 2. 2. La Trame Verte et Bleue .....	126
<b>II. 12. RESEAUX EXISTANTS .....</b>	<b>85</b>	<b>IV. 3. ÉTUDE DE LA FLORE ET DES HABITATS NATURELS .....</b>	<b>128</b>
<b>II. 13. SANTE HUMAINE .....</b>	<b>86</b>	IV. 3. 1. Pré-diagnostic floristique .....	128
II. 13. 1. Bruit .....	86	IV. 3. 2. Résultats de l'inventaire floristique .....	130
II. 13. 2. Émissions lumineuses .....	87	IV. 3. 3. Enjeux portant sur la flore et les habitats .....	150
II. 13. 3. Pollution des sols .....	88	<b>IV. 4. ÉTUDE DES ZONES HUMIDES .....</b>	<b>151</b>
II. 13. 4. Qualité de l'eau et de l'air .....	88	IV. 4. 1. Généralités .....	151
<b>II. 14. RISQUES TECHNOLOGIQUES .....</b>	<b>88</b>	IV. 4. 2. Pré-diagnostic des zones humides du site d'implantation .....	151
II. 14. 1. Risques industriels .....	88	IV. 4. 3. Évaluation des zones humides .....	154
II. 14. 2. Risques relatifs au Transport de Matières Dangereuses (TMD) .....	90	IV. 4. 4. Étude pédologique .....	154
II. 14. 3. Rupture de barrage .....	90	IV. 4. 5. Synthèse des zones humides .....	156
II. 14. 4. Risque nucléaire .....	91	<b>IV. 5. ÉTUDE DE L'AVIFAUNE .....</b>	<b>157</b>
<b>II. 15. RECENSEMENT DES « PROJETS EXISTANTS OU APPROUVES » .....</b>	<b>91</b>	IV. 5. 1. Pré-diagnostic ornithologique .....	157
II. 15. 1. Cadre réglementaire .....	91	IV. 5. 2. Résultats de l'expertise ornithologique .....	158
II. 15. 2. Enquêtes publiques relatives aux documents d'incidence .....	92	IV. 5. 3. Synthèse des enjeux ornithologiques .....	168
II. 15. 1. Avis de l'autorité environnementale sur étude d'impact .....	92	<b>IV. 6. ÉTUDE CHIROPTEROLOGIQUE .....</b>	<b>170</b>
<b>II. 16. SYNTHÈSE DES ENJEUX DE L'ENVIRONNEMENT HUMAIN .....</b>	<b>92</b>	IV. 6. 1. Pré-diagnostic chiroptérologique .....	170
<b>III. ENVIRONNEMENT PHYSIQUE .....</b>	<b>94</b>	IV. 6. 2. Résultats des expertises chiroptérologiques .....	173
<b>III. 1. TOPOGRAPHIE .....</b>	<b>94</b>	IV. 6. 3. Étude des fonctionnalités écologiques .....	179
<b>III. 2. SOLS ET SOUS-SOLS .....</b>	<b>95</b>	IV. 6. 4. Synthèse des enjeux chiroptérologiques .....	180
III. 2. 1. Géologie .....	95	<b>IV. 7. ÉTUDE DES MAMMIFERES « TERRESTRES » .....</b>	<b>182</b>
III. 2. 2. Sols .....	96	IV. 7. 1. Pré-diagnostic mammalogique (hors chiroptères) .....	182
<b>III. 3. HYDROGEOLOGIE .....</b>	<b>96</b>	IV. 7. 2. Résultats des expertises de terrain .....	182
III. 3. 1. Masses d'eau souterraine .....	96	IV. 7. 3. Synthèse des enjeux liés aux mammifères « terrestres » .....	184
III. 3. 2. Les captages d'alimentation en eau potable .....	97	<b>IV. 8. ÉTUDE DES AMPHIBIENS .....</b>	<b>185</b>
III. 3. 3. Autres ouvrages du sous-sol .....	98	IV. 8. 1. Pré-diagnostic batrachologique .....	185
<b>III. 4. HYDROLOGIE .....</b>	<b>99</b>	IV. 8. 2. Résultats des expertises de terrain .....	186
III. 4. 1. Les eaux superficielles .....	99	IV. 8. 3. Synthèse des enjeux liés aux amphibiens .....	188
III. 4. 2. Outils de planification : SDAGE et SAGE .....	101	<b>IV. 9. ÉTUDE DES REPTILES .....</b>	<b>189</b>
III. 4. 3. Zones de gestion, de restriction ou de réglementation .....	101	IV. 9. 1. Pré-diagnostic relatif aux reptiles .....	189
<b>III. 5. CLIMAT .....</b>	<b>104</b>	IV. 9. 2. Résultats des expertises de terrain .....	189
III. 5. 1. Ensoleillement .....	104	IV. 9. 3. Synthèse des enjeux liés aux reptiles .....	191
III. 5. 2. Températures .....	105	<b>IV. 10. ÉTUDE DE L'ENTOMOFAUNE .....</b>	<b>192</b>
III. 5. 3. Précipitations .....	105	IV. 10. 1. Pré-diagnostic entomologique .....	192
III. 5. 4. Rose des vents .....	105	IV. 10. 2. Résultats des expertises de terrain .....	193
<b>III. 6. QUALITE DE L'AIR .....</b>	<b>106</b>	IV. 10. 3. Synthèse des enjeux liés à l'entomofaune .....	195
III. 6. 1. Gestion et surveillance de la qualité de l'air .....	106	<b>IV. 11. SYNTHÈSE GENERALE DES ENJEUX GLOBAUX .....</b>	<b>196</b>
III. 6. 2. Principaux polluants : caractéristiques et réglementation .....	106	<b>V. PAYSAGE ET PATRIMOINE .....</b>	<b>197</b>
III. 6. 3. L'indice de la qualité de l'air en Bourgogne-Franche-Comté .....	108	<b>V. 1. LES ECHELLES D'ANALYSE DU PROJET .....</b>	<b>197</b>
III. 6. 4. Résultats des principaux polluants au niveau du département .....	108	V. 1. 1. Les aires d'étude recommandées .....	197
III. 6. 5. Principaux résultats locaux .....	109	V. 1. 2. Les aires d'étude de l'analyse paysagère et patrimoniale .....	197
III. 6. 6. Les pollens : la problématique de l'Ambroisie dans le département .....	110	<b>V. 2. ÉTUDE DU CONTEXTE ELARGI .....</b>	<b>199</b>
<b>III. 7. RISQUES NATURELS .....</b>	<b>111</b>	V. 2. 1. Le contexte administratif et géographique .....	199
III. 7. 1. Inondation .....	111	V. 2. 2. Le contexte historique .....	201
III. 7. 2. Mouvements de terrain .....	115	V. 2. 3. Le contexte patrimonial .....	202
III. 7. 3. Risque sismique .....	116	V. 2. 4. Le contexte topographique .....	206
III. 7. 4. Feu de forêt .....	116	V. 2. 5. Le contexte paysager .....	207
III. 7. 5. Évènements climatiques .....	117	<b>V. 3. ANALYSE PAYSAGERE DES AIRES D'ETUDE ELOIGNEE ET RAPPROCHEE .....</b>	<b>210</b>
III. 7. 6. Radon .....	118	V. 3. 1. Influence de la topographie sur les vues et l'ambiance paysagère .....	210
<b>III. 8. SYNTHÈSE DES ENJEUX DU MILIEU PHYSIQUE .....</b>	<b>119</b>	V. 3. 2. L'influence de l'occupation du sol sur les vues et l'ambiance paysagère .....	212
<b>IV. BIODIVERSITE .....</b>	<b>121</b>	V. 3. 3. La prise en compte du patrimoine protégé .....	216
<b>IV. 1. PRESENTATION GENERALE ET MISE EN CONTEXTE .....</b>	<b>121</b>	V. 3. 4. Synthèse des sensibilités paysagères et patrimoniales des aires d'étude éloignée et rapprochée .....	236
		<b>V. 4. ANALYSE DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE .....</b>	<b>236</b>

V. 4. 1.	Les ambiances paysagères .....	236	I. 4. 1.	Nature des impacts .....	300
V. 4. 2.	Les éléments anthropiques .....	240	I. 4. 2.	Les impacts temporaires des zones de projet sur le patrimoine .....	300
V. 4. 3.	Les voies de circulation .....	242	I. 4. 3.	Les impacts temporaires de la zone de projet sur le paysage .....	301
V. 4. 4.	Synthèse des sensibilités patrimoniales et paysagères concernant l'aire d'étude immédiate du projet .....	246	<b>II. INCIDENCES NOTABLES LIEES AUX EFFETS PERMANENTS DU PROJET .....</b>	<b>301</b>	
<b>V. 5. COMPOSITION DU SITE D'ETUDE .....</b>	<b>246</b>	<b>II. 1. EFFETS PERMANENTS SUR L'ENVIRONNEMENT HUMAIN .....</b>	<b>301</b>		
V. 5. 1.	Nature du site d'étude .....	246	II. 1. 1.	Population et cadre de vie .....	301
V. 5. 2.	Les limites du site d'étude et les obstacles visuels .....	248	II. 1. 2.	Activités socio-économiques .....	301
V. 5. 3.	Les accès au site d'étude .....	251	II. 1. 3.	Patrimoine culturel .....	302
V. 5. 4.	Synthèse des sensibilités paysagères concernant le site d'étude .....	253	II. 1. 4.	Tourisme et loisirs .....	302
<b>V. 6. ANALYSE DES VUES POTENTIELLES VERS LE SITE D'ETUDE .....</b>	<b>253</b>	II. 1. 5.	Occupation des sols .....	302	
<b>V. 7. SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET PRÉCONISATIONS .....</b>	<b>269</b>	II. 1. 6.	Urbanisme et la planification du territoire .....	303	
V. 7. 1.	Le choix de l'implantation du projet en termes d'occupation du sol et d'image .....	269	II. 1. 7.	Contexte agricole et appellations d'origine .....	304
V. 7. 2.	Le choix de l'implantation du projet d'un point de vue visuel .....	269	II. 1. 8.	Contexte forestier et boisements .....	304
V. 7. 3.	Les forces et les sensibilités du territoire d'étude .....	270	II. 1. 9.	Infrastructures et réseaux de transport .....	304
V. 7. 4.	Quelques préconisations .....	270	II. 1. 10.	Réseaux existants et servitudes .....	304
V. 7. 5.	Analyse des sensibilités .....	270	II. 1. 11.	Santé humaine .....	304
<b>VI. SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX .....</b>	<b>271</b>	II. 1. 12.	Risques technologiques .....	306	
<b>CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES SOLUTIONS DE SUBSTITUTION RAISONNABLES .....</b>	<b>278</b>	<b>II. 2. EFFETS PERMANENTS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE .....</b>	<b>307</b>		
<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>279</b>	II. 2. 1.	Topographie .....	307	
<b>II. CRITÈRES DE CHOIX .....</b>	<b>279</b>	II. 2. 2.	Sols et sous-sols .....	307	
II. 1.	PRÉSENTATION DES VARIANTES .....	279	II. 2. 3.	Eaux souterraines et superficielles .....	307
II. 2.	CHOIX DE L'IMPLANTATION DÉFINITIVE .....	284	II. 2. 4.	Climat .....	308
II. 3.	CHOIX DE LA TECHNOLOGIE DE PRODUCTION D'ÉNERGIE .....	287	II. 2. 5.	Qualité de l'air .....	309
II. 4.	CHOIX DES STRUCTURES PORTEUSES .....	287	II. 2. 6.	Risques naturels .....	309
II. 5.	INTÉGRATION DES CONTRAINTES TECHNIQUES DU SITE .....	287	<b>II. 3. EFFETS PERMANENTS SUR LA BIODIVERSITÉ .....</b>	<b>311</b>	
II. 6.	CHOIX DE LA VARIANTE FINALE .....	287	II. 3. 1.	Étude des incidences NATURA 2000 .....	317
<b>CHAPITRE 5 : DESCRIPTION DES ÉVENTUELLES INCIDENCES NOTABLES DU PROJET (EFFETS DIRECTS, INDIRECTS, SECONDAIRES, CUMULATIFS, TRANSFRONTALIERS, À COURT, MOYEN ET LONG TERMES, PERMANENTS ET TEMPORAIRES, POSITIFS ET NÉGATIFS) .....</b>	<b>289</b>	<b>II. 4. EFFETS PERMANENTS DU PROJET SUR LE PAYSAGE .....</b>	<b>321</b>		
<b>I. INCIDENCES NOTABLES LIEES AUX EFFETS TEMPORAIRES DU PROJET .....</b>	<b>290</b>	II. 4. 1.	Visibilités et impacts du projet depuis le patrimoine protégé .....	321	
I. 1.	EFFETS TEMPORAIRES SUR L'ENVIRONNEMENT HUMAIN .....	290	II. 4. 2.	Visibilités et impacts du projet depuis les lieux de vie et de loisir .....	324
I. 1. 1.	Population et cadre de vie .....	290	II. 4. 3.	Visibilités et impacts du projet depuis les voies de circulation .....	326
I. 1. 2.	Activités socio-économiques .....	290	II. 4. 4.	Présentation de photomontages .....	330
I. 1. 3.	Patrimoine culturel .....	291	II. 4. 5.	Synthèse des impacts paysagers du projet sur son environnement, avant la mise en place de mesures complémentaires .....	339
I. 1. 4.	Tourisme et loisirs .....	291	<b>III. INCIDENCES NOTABLES LIEES AUX EFFETS CUMULES AVEC LES « PROJETS EXISTANTS OU APPROUVÉS » .....</b>	<b>340</b>	
I. 1. 5.	Occupation des sols .....	292	<b>IV. INCIDENCES NOTABLES LIEES AUX EFFETS DU PROJET DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE .....</b>	<b>341</b>	
I. 1. 6.	Urbanisme et planification du territoire .....	292	IV. 1.	LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE INTERNE .....	341
I. 1. 7.	Contexte agricole et appellations d'origine .....	292	IV. 2.	LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE EXTERNE .....	341
I. 1. 8.	Contexte forestier et boisements .....	292	IV. 2. 1.	Effets du projet de raccordement sur le milieu humain .....	341
I. 1. 9.	Infrastructures et réseaux de transport .....	293	IV. 2. 2.	Effets du projet de raccordement sur le milieu physique .....	341
I. 1. 10.	Réseaux existants et servitudes .....	293	IV. 2. 3.	Effets du projet de raccordement sur le paysage .....	342
I. 1. 11.	Santé humaine .....	294	IV. 2. 4.	Effets du projet de raccordement sur le milieu naturel .....	342
I. 1. 12.	Risques technologiques .....	294	IV. 2. 5.	Effets du projet de raccordement sur les risques majeurs .....	342
I. 2.	EFFETS TEMPORAIRES SUR L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE .....	295	<b>V. INCIDENCES NOTABLES LIEES AUX EFFETS DU DÉMANTÈLEMENT DE L'INSTALLATION .....</b>	<b>343</b>	
I. 2. 1.	Topographie .....	295	<b>VI. INCIDENCES NÉGATIVES NOTABLES LIEES À LA VULNÉRABILITÉ DU PROJET À DES RISQUES D'ACCIDENT OU DE CATASTROPHE MAJEURS .....</b>	<b>343</b>	
I. 2. 2.	Sols et sous-sols .....	295	<b>CHAPITRE 6 : MESURES ERC ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER LES EFFETS NÉGATIFS NOTABLES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>344</b>	
I. 2. 3.	Eaux souterraines et superficielles .....	295	<b>I. DÉFINITIONS .....</b>	<b>345</b>	
I. 2. 4.	Climat .....	296	<b>II. MESURES RELATIVES AUX EFFETS TEMPORAIRES DU PROJET EN PHASE CHANTIER .....</b>	<b>345</b>	
I. 2. 5.	Qualité de l'air .....	296	II. 1.	MESURES POUR L'ENVIRONNEMENT HUMAIN EN PHASE CHANTIER .....	345
I. 2. 6.	Risques naturels .....	296	II. 1. 1.	Patrimoine archéologique .....	345
I. 3.	EFFETS TEMPORAIRES SUR LA BIODIVERSITÉ .....	297	II. 1. 2.	Tourisme et loisirs .....	345
I. 3. 1.	Généralités sur l'impact des projets solaires sur la faune, la flore et les habitats .....	297	II. 1. 3.	Voiries .....	345
I. 3. 2.	Impacts du projet sur le milieu naturel en phase chantier .....	298			
I. 4.	EFFETS TEMPORAIRES SUR LE PAYSAGE .....	300			

II. 1. 4.	Réseaux.....	346	II. 1. 2.	Méthodologie générale.....	390
II. 1. 5.	Santé humaine.....	346	II. 1. 3.	Investigations de terrain.....	391
<b>II. 2.</b>	<b>MESURES POUR L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE EN PHASE CHANTIER .....</b>	<b>346</b>	<b>II. 2.</b>	<b>METHODOLOGIE D'EXPERTISE DE L'AVIFAUNE .....</b>	<b>392</b>
II. 2. 1.	Sols et sous-sol.....	346	II. 2. 1.	Calendrier et conditions des inventaires.....	392
II. 2. 2.	Eaux souterraines et superficielles .....	347	II. 2. 2.	Généralités.....	392
II. 2. 3.	Qualité de l'air.....	347	II. 2. 3.	Matériel utilisé.....	393
<b>II. 3.</b>	<b>MESURES POUR LA BIODIVERSITE EN PHASE CHANTIER .....</b>	<b>348</b>	II. 2. 4.	Protocole de l'expertise de l'avifaune .....	393
<b>II. 4.</b>	<b>MESURES POUR LE PAYSAGE EN PHASE CHANTIER .....</b>	<b>352</b>	II. 2. 5.	Limites de l'expertise ornithologique.....	395
<b>III.</b>	<b>MESURES RELATIVES AUX EFFETS PERMANENTS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT HUMAIN .....</b>	<b>354</b>	<b>II. 3.</b>	<b>METHODOLOGIE D'EXPERTISES DES CHIROPTERES .....</b>	<b>395</b>
III. 1.	TOURISME ET LOISIRS.....	354	II. 3. 1.	Méthodologie de détection par écoutes manuelles au sol (détecteur Pettersson D240X) .....	395
III. 2.	MESURES CONTRE LE BRUIT.....	354	II. 3. 2.	Méthodologie de détection par écoute en continu (Audiomoth).....	397
III. 3.	MESURES CONTRE LES CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES .....	354	II. 3. 3.	Méthodologie de traitement des signaux ultrasoniques .....	398
III. 4.	MESURES PRISES POUR LA SECURITE DES PERSONNES ET LA DEFENSE INCENDIE .....	354	<b>II. 4.</b>	<b>METHODOLOGIE DE L'EXPERTISE DES MAMMIFERES « TERRESTRES » .....</b>	<b>400</b>
III. 4. 1.	Accès au site et défense incendie .....	354	<b>II. 5.</b>	<b>METHODOLOGIE DE L'EXPERTISE DES AMPHIBIENS .....</b>	<b>401</b>
III. 4. 2.	Procédure spécifique d'intervention.....	354	<b>II. 6.</b>	<b>METHODOLOGIE D'INVENTAIRE DES REPTILES .....</b>	<b>402</b>
III. 4. 3.	Affichage et consignes de sécurité .....	355	<b>II. 7.</b>	<b>METHODOLOGIE DE L'EXPERTISE DE L'ENTOMOFAUNE .....</b>	<b>403</b>
III. 4. 4.	Au niveau des équipements.....	355	<b>II. 8.</b>	<b>METHODE D'EVALUATION DES IMPACTS .....</b>	<b>404</b>
<b>IV.</b>	<b>MESURES RELATIVES AUX EFFETS PERMANENTS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE .....</b>	<b>356</b>	II. 8. 1.	Rappel de la méthode utilisée pour l'évaluation des enjeux.....	404
IV. 1.	MESURES DE PROTECTION DES SOLS ET SOUS-SOL.....	356	II. 8. 2.	Méthode d'évaluation des impacts.....	404
IV. 2.	MESURES DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES ET SUPERFICIELLES .....	357	<b>III.</b>	<b>ETUDE PAYSAGERE ET PATRIMONIALE .....</b>	<b>405</b>
IV. 3.	MESURES CONTRE LES RISQUES NATURELS .....	357	III. 1.	DEFINITION DU PAYSAGE .....	405
<b>V.</b>	<b>MESURES RELATIVES AUX EFFETS PERMANENTS DU PROJET SUR LA BIODIVERSITE.....</b>	<b>357</b>	III. 2.	LA LECTURE DU PAYSAGE.....	405
<b>VI.</b>	<b>MESURES RELATIVES AUX EFFETS PERMANENTS DU PROJET SUR LE PAYSAGE .....</b>	<b>358</b>	III. 2. 1.	L'unité paysagère, la structure paysagère et l'élément d'un paysage.....	405
VI. 1. 1.	Les mesures d'évitement en phase d'exploitation.....	358	III. 2. 2.	Les champs de visibilité.....	405
VI. 1. 2.	Les mesures de réduction .....	358	III. 2. 3.	L'angle de vision.....	406
VI. 1. 3.	Les mesures d'accompagnement.....	360	III. 2. 4.	Les points d'appels.....	406
<b>VII.</b>	<b>ESTIMATION DES DEPENSES CORRESPONDANTES.....</b>	<b>361</b>	III. 3.	INTERET DU VOLET PAYSAGER DANS L'ETUDE D'IMPACT .....	407
<b>CHAPITRE 7 :</b>	<b>« ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT » ET ÉVOLUTIONS .....</b>	<b>363</b>	III. 4.	LA METHODOLOGIE DE REDACTION DE L'ETAT INITIAL PAYSAGER.....	407
<b>CHAPITRE 8 :</b>	<b>SYNTHESE DE L'ÉTUDE D'IMPACT : ENJEUX, EFFETS ET MESURES .....</b>	<b>366</b>	III. 5.	LES DOCUMENTS DE REFERENCE.....	408
<b>CHAPITRE 9 :</b>	<b>METHODES UTILISEES POUR IDENTIFIER ET ÉVALUER LES INCIDENCES NOTABLES.....</b>	<b>384</b>	III. 5. 1.	Les documents de cadrage du développement de parcs photovoltaïques au sol .....	408
<b>I.</b>	<b>SOURCES D'INFORMATION .....</b>	<b>385</b>	III. 5. 2.	Les porté-à-connaissance sur le paysage et la géographie.....	408
<b>II.</b>	<b>ÉTUDE DU MILIEU HUMAIN.....</b>	<b>385</b>	III. 5. 3.	Les porté-à-connaissance sur le patrimoine .....	408
<b>III.</b>	<b>ÉTUDE DU MILIEU PHYSIQUE .....</b>	<b>385</b>	III. 6.	LE MATERIEL ET LOGICIELS UTILISES.....	408
I. 1.	SOL ET SOUS-SOL.....	385	<b>CHAPITRE 10 :</b>	<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>409</b>
I. 2.	RESSOURCES EN EAU.....	385	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>412</b>	
I. 3.	CLIMAT .....	385	<b>LISTE DES ANNEXES.....</b>	<b>413</b>	
I. 4.	AIR.....	385	<b>ANNEXE 1 : REPONSE SDIS .....</b>	<b>414</b>	
I. 5.	RISQUES NATURELS .....	385	<b>ANNEXE 2 : REPONSE DRAC .....</b>	<b>416</b>	
<b>II.</b>	<b>EXPERTISE NATURALISTE.....</b>	<b>386</b>	<b>ANNEXE 3 : REPONSE GRT GAZ .....</b>	<b>419</b>	
II. 1.	METHODE GENERALE.....	386	<b>ANNEXE 4 : DT ENEDIS .....</b>	<b>421</b>	
II. 1. 1.	Présentation de l'équipe intervenante .....	386	<b>ANNEXE 5 : REPONSE INAO .....</b>	<b>425</b>	
II. 1. 2.	Méthodologie générale des expertises naturalistes .....	386	<b>ANNEXE 6 : REPONSE SGAMI .....</b>	<b>427</b>	
II. 1. 3.	Présentation des notions abordées dans le document .....	386	<b>ANNEXE 7 : REPONSE DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR .....</b>	<b>429</b>	
II. 1. 4.	Notion de mesures.....	388	<b>ANNEXE 8 : REPONSE ONF .....</b>	<b>432</b>	
II. 1. 5.	Bilan de la structuration de l'étude d'impact sur l'environnement .....	389			
II. 2.	METHODOLOGIE D'INVENTAIRE DE LA FLORE ET DES HABITATS.....	389			
II. 2. 1.	Calendrier des inventaires floristiques.....	389			
II. 2. 2.	Caractérisation des habitats.....	389			
<b>II. 1.</b>	<b>METHODOLOGIE D'EVALUATION DES ZONES HUMIDES .....</b>	<b>390</b>			
II. 1. 1.	Contexte.....	390			

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Site d'étude sur fond IGN.....	18	Figure 62 : Localisation des espaces boisés à proximité du site d'étude.....	82
Figure 2 : Localisation du site d'étude sur fond IGN.....	19	Figure 63 : Surface agricoles-viticoles à proximité du site d'étude.....	83
Figure 3 : Localisation du site d'étude sur fond de photographies aériennes.....	20	Figure 64 : Infrastructures de transport à proximité du site d'étude.....	84
Figure 4 : L'impact d'un réchauffement climatique à + 1,5°C ou + 2°C.....	24	Figure 65 : Carte des réseaux à proximité du site d'étude.....	85
Figure 5 : Les grands objectifs portés par la PPE 2019-2023 et 2024-2028.....	26	Figure 66 : Carte des infrastructures classées au titre de la Loi "Bruit" à proximité du projet.....	86
Figure 6 : Cartographie des PCAET obligés en Bourgogne-Franche-Comté.....	27	Figure 67 : Pollution lumineuse à proximité du site d'étude.....	87
Figure 7 : Évolution du parc photovoltaïque français raccordé aux réseaux.....	28	Figure 68 : Risque industriel à proximité du site d'étude.....	89
Figure 8 : Parc photovoltaïque raccordé aux réseaux par région en 31 décembre 2021.....	28	Figure 69 : Principales infrastructures de transport dans en Côte-d'Or.....	90
Figure 9 : Répartition des installations par tranche de puissance fin juin 2021.....	29	Figure 70 : Localisation des ouvrages hydrauliques en Côte-d'Or.....	91
Figure 10 : Production de la région Bourgogne-Franche-Comté en 2020.....	29	Figure 71 : Localisation des projets ayant fait l'objet d'une enquête publique ou de l'avis de la MRAe.....	92
Figure 11 : Puissances installées et projets en développement au 31 décembre 2021 et objectifs SRADDET pour le solaire.....	29	Figure 72 : Synthèse des enjeux du milieu humain.....	93
Figure 12 : Structure simplifiée d'ABO Energy Groupe.....	32	Figure 73 : Topographie du site d'étude à l'échelle de la commune de Bligny-lès-Beaune.....	94
Figure 13 : Présence internationale de la société ABO Energy (déc 2022).....	33	Figure 74 : Topographie du site d'étude à l'échelle du site d'étude.....	94
Figure 14 : ABO Energy Groupe (2022).....	33	Figure 75 : Carte géologique au 1/50 000 <sup>ème</sup> du site d'étude.....	95
Figure 15 : Schéma de l'articulation contractuelle du demandeur.....	33	Figure 76 : Localisation des captages d'alimentation en eau potable à proximité du site d'étude.....	97
Figure 16 : Parcelles cadastrales au niveau du site d'étude.....	35	Figure 77 : Localisation des points BSS dans un rayon de 1 km.....	98
Figure 17 : Photographies aériennes du site d'étude datant de 1950-1965, 2010 et 2022.....	36	Figure 78 : Réseau hydrographique à proximité du site d'étude.....	99
Figure 18 : Abords du site d'étude.....	38	Figure 79 : Lac de Montagny-lès-Beaune.....	100
Figure 19 : Schéma global de l'état actuel du site.....	39	Figure 80 : Qualité des eaux au niveau de la station n°06037150 « Avant-Dheune à Bligny-lès-Beaune ».....	100
Figure 20 : Localisations des vues en direction du site d'étude.....	41	Figure 81 : Régime des eaux de la Dheune à Palteau (71).....	101
Figure 21 : Localisation des vues de l'extérieur du site d'étude.....	47	Figure 82 : Localisation des milieux potentiellement humides à proximité du site d'étude.....	102
Figure 22 : Principe de l'effet photovoltaïque.....	54	Figure 83 : Délimitation des zones vulnérables aux nitrates.....	103
Figure 23 : Implantation finale de la centrale photovoltaïque au sol de Bligny-lès-Beaune.....	55	Figure 84 : Zones de Répartition des Eaux (ZRE) en France.....	103
Figure 24 : exemple de composition d'un module photovoltaïque monofacial et cristallin.....	56	Figure 85 : Zones sensibles à l'eutrophisation et échéances d'application.....	104
Figure 25 : Exemples d'onduleurs décentralisés répartis sur l'aire de la centrale photovoltaïque.....	56	Figure 86 : Durée moyenne d'ensoleillement sur l'année à Dijon-Longvic (21), 1991-2020.....	104
Figure 26 : Illustration et dimensions du poste de livraison.....	57	Figure 87 : Températures moyennes à Pagny-le-Château (21), 1991 à 2020.....	105
Figure 27 : Situation du projet et du raccordement électrique externe.....	58	Figure 88 : Précipitations moyennes à Pagny-le-Château (21), 1991-2020.....	105
Figure 28 : Exemple de tables en 4H, 2V et 4V.....	58	Figure 89 : Rose de vent à Dijon-Longvic, 2001-2020.....	106
Figure 29 : Exemple de tables PV.....	58	Figure 90 : Répartition des indices de qualité de l'air mesuré en 2020.....	108
Figure 30 : Dimensions estimatives des tables PV.....	59	Figure 91 : Répartition des indices de qualité de l'air à Dijon en 2019.....	108
Figure 31 : Types de fondation - pieux battus.....	59	Figure 92 : Évolution de la teneur en PM10, O3 et NO2 dans l'air à proximité de Bligny-lès-Beaune en 2021.....	109
Figure 32 : Type de fondation – semelle béton.....	59	Figure 93 : Ambroisie au stade végétatif (gauche) et floraison (droite).....	110
Figure 33 : Fixation par des gabions.....	59	Figure 94 : État des connaissances de la répartition de l'Ambroisie entre 2000 et 2021.....	110
Figure 34 : Exemple de battage de pieux et fondation en pieux métalliques.....	59	Figure 95 : Cartographie des risques de remontée de nappe au niveau du site d'étude.....	112
Figure 35 : Exemple de cheminement en aérien pour passages des câbles.....	60	Figure 96 : Cartographie de l'AZI de l'Avant-Dheune au niveau du site d'étude.....	113
Figure 36 : Exemple de pistes pour accès à la centrale.....	60	Figure 97 : Localisation de l'AZI de l'Avant-Dheune sur la commune de Bligny-lès-Beaune.....	114
Figure 37 : Exemple de Point d'eau Incendie pour une centrale photovoltaïque.....	61	Figure 98 : Carte des cavités souterraines dans le département de la Côte-d'Or.....	115
Figure 38 : Exemple de clôtures.....	61	Figure 99 : Carte du zonage sismique réglementaire en France.....	116
Figure 39 : Exemple de nivellement de site.....	62	Figure 100 : Communes concernées par le risque majeur d'incendie de forêt en Côte-d'Or.....	116
Figure 40 : Battage de pieux métalliques.....	63	Figure 101 : Niveau kéraunique en France (nombre de jours d'orage par an).....	117
Figure 41 : Réalisation de longrines béton.....	63	Figure 102 : Carte du potentiel radon par commun en Côte-d'Or (21).....	118
Figure 42 : Assemblage des tables photovoltaïques.....	63	Figure 103 : Synthèse des enjeux du milieu physique.....	120
Figure 43 : Pose des modules PV sur les tables.....	63	Figure 104 : La zone d'implantation potentielle est composée de friches et de bosquets.....	121
Figure 44 : Grutage des postes électriques sur site.....	63	Figure 105 : Des zones humides, des cultures, des prairies et des vignes ceinturent la zone d'implantation potentielle.....	121
Figure 45 : Pose et câblage des boîtes de jonctions et/ou des onduleurs.....	64	Figure 106 : Localisation du projet et des zones d'étude.....	121
Figure 46 : Raccordements électriques.....	64	Figure 107 : Présentation de l'aire d'étude immédiate.....	122
Figure 47 : Répartition des différents composants d'un panneau photovoltaïque.....	67	Figure 108 : Présentation de l'aire d'étude immédiate – BD ORTHO.....	122
Figure 48 : Fragments de silicium et granulés de verre.....	67	Figure 109 : Localisation du périmètre de protection du patrimoine naturel - N2000.....	124
Figure 49 : Démantèlement, recyclage et valorisation des composants d'un module photovoltaïque.....	68	Figure 110 : Localisation des périmètres d'inventaire du patrimoine naturel.....	125
Figure 50 : Répartition de la population de Bligny-lès-Beaune par tranche d'âges.....	71	Figure 111 : Principe général de la Trame Verte et Bleue.....	126
Figure 51 : Répartition des logements à Bligny-lès-Beaune en 2019.....	71	Figure 112 : Les différentes sous-trames de la Trame Verte et Bleue.....	126
Figure 52 : Localisation des habitations à proximité du site d'étude.....	72	Figure 113 : Synthèse de la Trame Verte et Bleue à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	127
Figure 53 : Localisation des zones d'emploi dans la région BFC.....	72	Figure 114 : Occupation du sol selon le Corine Land Cover (2018).....	128
Figure 54 : Répartition de la population active de Bligny-lès-Beaune en 2019.....	73	Figure 115 : Registre Parcellaire Graphique au niveau de la zone d'implantation potentielle.....	129
Figure 55 : Patrimoine culturel à proximité du site d'étude.....	75	Figure 116 : Formations végétales selon la BD Forêt version 2.....	129
Figure 56 : Tourisme et loisirs à proximité du site d'étude.....	76	Figure 117 : Habitats naturels et semi-naturels.....	145
Figure 57 : Extrait du PLU de Bligny-lès-Beaune au niveau du site d'étude.....	78	Figure 118 : Localisation de l'espèce végétale patrimoniale.....	147
Figure 58 : La place du SRADDET dans l'ordonnement juridique.....	79	Figure 119 : Localisation des espèces végétales exotiques envahissantes.....	149
Figure 59 : Le territoire du SCoT des agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin.....	79	Figure 120 : Enjeux « flore/habitat » dans l'aire d'étude immédiate.....	150
Figure 60 : Orientations agricoles des communes de Bourgogne-Franche-Comté.....	81	Figure 121 : Présentation du contexte hydrographique de la zone d'implantation potentielle.....	151
Figure 61 : Localisation des huit régions forestières départementales en Côte-d'Or.....	82	Figure 122 : Contexte géologique au niveau de la zone d'implantation potentielle.....	152

Figure 123 : Contexte pédologique au niveau de la zone d'implantation potentielle.....	152
Figure 124 : Profils altimétriques de la zone d'implantation potentielle.....	153
Figure 125 : Zones humides potentielles sur le secteur du projet.....	153
Figure 126 : Synthèse des zones humides identifiées.....	156
Figure 127 : Répartition des effectifs spécifiques en période postnuptiale.....	159
Figure 128 : Le Tarier pâtre (à gauche) et le Pipit farlouse (à droite) ont été observés durant la saison postnuptiale.....	159
Figure 129 : Localisation des espèces patrimoniales en période postnuptiale.....	160
Figure 130 : Répartition des effectifs spécifiques en période hivernale.....	160
Figure 131 : Le Bouvreuil pivoine (à gauche) et le Chardonneret élégant (à droite) exploitent les milieux boisés en hiver.....	161
Figure 132 : Localisation des espèces patrimoniales en période hivernale.....	161
Figure 133 : Répartition des effectifs spécifiques en période pré-nuptiale.....	162
Figure 134 : La Mouette rieuse (à gauche) et la Linotte mélodieuse (à droite) ont été observées durant la saison pré-nuptiale.....	163
Figure 135 : Localisation des espèces patrimoniales en période pré-nuptiale.....	163
Figure 136 : Répartition des effectifs spécifiques en période nuptiale.....	164
Figure 137 : De nombreux passereaux fréquentent les zones semi-ouvertes du site, dont la prairie qui sert principalement de zone de nourrissage.....	165
Figure 138 : Les zones de buissons et de fourrés recouvrent une grande partie de la zone d'implantation potentielle. Les buissons hauts de plusieurs mètres sont favorables à la Pie-grièche écorcheur.....	165
Figure 139 : Localisation des espèces patrimoniales en période nuptiale.....	166
Figure 140 : La Bergeronnette grise (à gauche) et l'Alouette des champs (droite) fréquentent les milieux cultivés en période automnale et hivernale.....	166
Figure 141 : Les zones semi-ouvertes de la zone d'étude accueillent différents passereaux comme le Bruant jaune ou la Linotte mélodieuse.....	167
Figure 142 : Les arbres isolés de la zone d'étude sont propices à plusieurs passereaux pour la reproduction comme la Tourterelle des bois.....	167
Figure 143 : Le plan d'eau de la zone d'étude immédiate accueille la Martin pêcheur d'Europe en hiver.....	167
Figure 144 : Secteurs d'intérêt pour l'avifaune.....	168
Figure 145 : Synthèse des enjeux ornithologiques.....	169
Figure 146 : Principe de l'écholocation chez les chiroptères.....	170
Figure 147 : Les chiroptères restent fortement liés aux éléments relais (bosquets, haies, arbres isolés, lisières etc.) lors de leurs transits.....	171
Figure 148 : Colonie de reproduction de Petits Rhinolophes dans le grenier d'une bâtisse abandonnée. Colonie reproductrice d'Oreillard roux dans la charpente d'un grenier.....	171
Figure 149 : Grappes de Petits Rhinolophes en hibernation. Grands Murins se préparant à hiberner dans l'interstice d'un mur d'une ancienne carrière calcaire.....	171
Figure 150 : La Barbastelle d'Europe pourrait être rencontrée à proximité des milieux semi-ouverts du projet. Le Grand Murin apprécie une large gamme d'habitat. Il peut être rencontré au sein des milieux ouverts en transit.....	172
Figure 151 : La Pipistrelle commune chasse activement au niveau de l'étang. Son activité y est très forte. La Noctule commune a été contactée en transit sur le site. Elle chasse probablement au-dessus des fourrés.....	174
Figure 152 : L'étang constitue la zone principale de chasse sur le site. Les autres habitats ne présentent pas un intérêt notable. Ils constituent des zones occasionnelles de transit et de chasse pour les chiroptères.....	175
Figure 153 : La Noctule de Leisler a été contactée en transit passif au-dessus des fourrés de la zone d'implantation du projet. Les fourrés ne représentent pas d'intérêt particulier pour la chiroptérofaune.....	175
Figure 154 : Résultats de l'activité chiroptérologique en période des transits automnaux.....	176
Figure 155 : La Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Kuhl (ci-dessus) transitent très régulièrement sur le site. Elles chassent activement au niveau de l'étang. Le Grand Murin a été contacté en transit le long des lisières arbustives au sud du site.....	177
Figure 156 : L'étang constitue la zone principale de chasse des deux espèces de pipistrelles rencontrées sur le site. Les autres habitats ne présentent pas un intérêt très marqué. Ils constituent des zones occasionnelles de transit et de chasse pour des chiroptères ubiquistes.....	177
Figure 157 : La Noctule commune chasse au-dessus de la zone de friche. La zone de friche représente un secteur secondaire de chasse pour des espèces généralistes.....	178
Figure 158 : Résultats de l'activité chiroptérologique en période de mise-bas.....	178
Figure 159 : Les potentialités de gîtes sont modérées au niveau des saulaies riveraines. On y recense la présence de frênes morts. Les grands peupliers qui bordent l'étang sont également intéressants pour le gîte arboricole.....	179
Figure 160 : Les autres secteurs arborés sont moins intéressants pour les gîtes arboricoles. Les fourrés et les haies arbustifs ne sont pas favorables aux gîtes arboricoles.....	179
Figure 161 : Synthèse des fonctionnalités écologiques du site d'étude pour la chiroptérofaune.....	180
Figure 162 : Synthèse des enjeux chiroptérologiques.....	181
Figure 163 : Les zones humides pourraient être fréquentées par le Rat des moissons. Les lisières de bosquets ou de boisements peuvent être exploitées comme territoire de chasse par le Chat forestier.....	182
Figure 164 : Le Lapin de Garenne (à gauche) a été observé à plusieurs reprises sur le site d'étude. D'autres espèces plus communes fréquentent également la zone, comme le Lièvre d'Europe (à droite).....	183
Figure 165 : Localisation de l'espèce patrimoniale de mammifère « terrestre » observée.....	183
Figure 166 : Synthèse des enjeux liés aux mammifères « terrestres ».....	184
Figure 167 : L'ordre des anoues rassemble l'ensemble des amphibiens sans queue. Il comprend notamment les grenouilles et crapaud comme le Crapaud calamite. Les Urodèles comme ce Triton palmé gardent une queue à l'état adulte. Cet ordre regroupe les salamandres et les tritons.....	185

Figure 168 : Certaines espèces, comme le Triton crêté, ont besoin de biotopes naturels préservés (bocages riches en mares). D'autres comme l'Alyte accoucheur ou le Crapaud calamite sont des espèces pionnières qui colonisent rapidement des zones rudéralisées.....	185
Figure 169 : Les Odonates et les Orthoptères font partie du régime alimentaire des amphibiens.....	185
Figure 170 : Des espèces très communes et ubiquistes telles que le Crapaud commun seront possiblement rencontrées. Le Crapaud calamite fréquente probablement les secteurs de friches ouvertes.....	186
Figure 171 : Le Crapaud commun (à gauche) et le Complexe des Grenouilles vertes (à droite) ont été observés dans les zones humides au sein de la zone d'étude.....	187
Figure 172 : Localisation des espèces d'amphibiens observées.....	187
Figure 173 : Synthèse des enjeux liés aux amphibiens.....	188
Figure 174 : Des espèces très communes et ubiquistes telles que l'Orvet fragile seront possiblement rencontrées le long des lisières et des zones en friches. Des zones dénudées sont favorables pour les reptiles.....	189
Figure 175 : La Couleuvre d'Esculape exploite le site d'étude, riche en secteurs de fourrés et en zones rudérales.....	190
Figure 176 : Résultats de l'expertise des reptiles.....	190
Figure 177 : Synthèse des enjeux liés aux reptiles.....	191
Figure 178 : Le Leste sauvage a été contacté sur le site d'étude du fait de la présence d'un étang et d'une zone humide.....	194
Figure 179 : Synthèse des enjeux liés à l'entomofaune.....	195
Figure 180 : Enjeux globaux.....	196
Figure 181 : Organisation des aires d'étude autour du site d'étude.....	197
Figure 182 : Situation des aires d'étude recommandées.....	198
Figure 183 : Carte de la situation éloignée du site d'étude de Bligny-lès-Beaune.....	199
Figure 184 : Situation géographique rapprochée de Bligny-lès-Beaune.....	200
Figure 185 : Photographie d'un paysage de la Côte-d'Or et ses vignobles dorés.....	201
Figure 186 : Photographie des Hospices de Beaune.....	201
Figure 187 : Photographie du Cirque du Bout du Monde, à Cormot-Vauchignon, site classé.....	202
Figure 188 : Cartographie de la localisation du patrimoine protégé dans un rayon de 20 km autour du site d'étude.....	202
Figure 189 : Photographie d'un paysage des Climats du vignoble de Bourgogne.....	203
Figure 190 : Carte de la localisation du patrimoine protégé du territoire d'étude.....	205
Figure 191 : Photographie des mouvements topographiques du territoire d'étude, capturée depuis les hauteurs de Volnay.....	206
Figure 192 : Carte topographique du territoire d'étude.....	206
Figure 193 : Photographie de l'entité paysagère de Beaune, caractérisée par le tissu urbain.....	207
Figure 194 : Photographie d'un paysage de l'entité paysagère de la plaine de Beaune, présentant une succession de culture rehaussée par des bandes arborées.....	207
Figure 195 : Photographie d'un paysage de l'entité paysagère du vignoble Bourguignon, dont les perspectives sont accentuées par la succession de rangs de vigne.....	207
Figure 196 : Photographie d'un paysage de l'entité paysagère du vignoble des Haute Côtes.....	208
Figure 197 : Carte des unités paysagères des aires d'étude.....	209
Figure 198 : Profil altimétrique du territoire d'étude.....	210
Figure 199 : Photographie de la Bouzaise à l'approche du centre de Beaune.....	211
Figure 200 : Photographie des plaines cultivées qui qualifient la moitié est des aires d'étude.....	211
Figure 201 : Photographie des plaines viticoles qui s'ouvrent sur les Hautes Côtes.....	211
Figure 202 : Photographie des panoramas observables en direction du site d'étude, lors du parcours des Hautes Côtes.....	211
Figure 203 : Photographie des panoramas observables en direction du site d'étude, lors du parcours des Hautes Côtes.....	212
Figure 204 : Carte de l'occupation des sols à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	213
Figure 205 : Photographie des vignobles qui s'inscrivent sur les coteaux et les plaines du territoire d'étude.....	214
Figure 206 : Photographie d'une terre cultivée dont l'arrière-plan est rehaussé par les coteaux viticoles.....	214
Figure 207 : Photographie des masses boisées qui coiffent le sommet des coteaux.....	214
Figure 208 : Photographie du centre-bourg de Beaune.....	215
Figure 209 : Photographie du bourg de Monthélie.....	215
Figure 210 : Photographie d'une zone industrielle.....	215
Figure 211 : Photographie du passage de l'autoroute A6, à l'est de l'aire d'étude éloignée.....	215
Figure 212 : Photographie d'un des plans d'eau des étangs d'Or.....	216
Figure 213 : Localisation du patrimoine protégé du centre de Beaune.....	217
Figure 214 : Localisation du site urbain de Beaune et des prises de vues.....	218
Figure 215 : Prise de vue 1 - Photographie du site urbain de Beaune / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en direction du site d'étude.....	218
Figure 216 : Localisation du site de la Fosse de l'Abreuvoir et des prises de vues.....	218
Figure 217 : Prise de vue 1 - Photographie du site de la Fosse de l'Abreuvoir / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en direction du site d'étude.....	218
Figure 218 : Localisation du site des Platanes du boulevard du Maréchal Foch et des prises de vues.....	219
Figure 219 : Prise de vue 1 - Photographie du site des platanes du Boulevard du Maréchal Foch / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en direction du site d'étude.....	219
Figure 220 : Localisation du site de la promenade des Buttes et des prises de vues.....	219
Figure 221 : Prise de vue 1 - Photographie du site des platanes de la Promenade des Buttes / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en direction du site d'étude.....	219

Figure 222 : Localisation du site du Platane près de l'Hôtel Dieu .....	220	Figure 267 : Localisation de l'Eglise Saint-Germain d'Auxerre et des prises de vue.....	232
Figure 223 : Localisation du site du parc de la Bouzaise et des prises de vues .....	220	Figure 268 : Prise de vue 1 - Photographie de l'Eglise Saint-Germain d'Auxerre / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses	
Figure 224 : Prise de vue 1 - Photographie du site du parc de la Bouzaise / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en		abords en direction du site d'étude .....	232
direction du site d'étude .....	220	Figure 269 : Localisation du Château et des prises de vue.....	233
Figure 225 : Localisation du site du marronnier de la source de l'Aigue et des prises de vues .....	221	Figure 270 : Prise de vue 1 - Photographie du Château / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en direction du site	
Figure 226 : Prise de vue 1 - Photographie du site du marronnier de la source de l'Aigue / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible		d'étude.....	233
depuis ses abords en direction du site d'étude .....	221	Figure 271 : Localisation du SPR de Sainte-Marie-la-Blanche et des prises de vue.....	234
Figure 227 : Localisation du Bastion Saint-Martin et des prises de vue .....	221	Figure 272 : Prise de vue 1 - Photographie du SPR de Sainte-Marie-la-Blanche / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses	
Figure 228 : Prise de vue 1 - Photographie du Bastion Saint-Martin / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en		abords en direction du site d'étude .....	234
direction du site d'étude .....	221	Figure 273 : Localisation de l'Eglise de l'Assomption et des prises de vue.....	234
Figure 229 : Localisation de la Porte Saint-Nicolas et des prises de vue .....	222	Figure 274 : Prise de vue 1 - Photographie de l'Eglise de l'Assomption / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en	
Figure 230 : Prise de vue 1 - Photographie de la Porte Saint-Nicolas / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en		direction du site d'étude.....	234
direction du site d'étude .....	222	Figure 275 : Localisation de l'Eglise Saint-Baldoux et des prises de vue .....	235
Figure 231 : Localisation de la Chapelle de l'Oratoire et des prises de vue.....	222	Figure 276 : Prise de vue 1 - Photographie de l'Eglise Saint-Baldoux / Prise de vue 2 : Photographie du paysage visible depuis ses abords en	
Figure 232 : Prise de vue 1 - Photographie de la Chapelle de l'Oratoire / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en		direction du site d'étude.....	235
direction du site d'étude.....	222	Figure 277 : Localisation de l'Eglise Saint-Hippolyte et des prises de vue.....	235
Figure 233 : Localisation du couvent des Ursulines et des prises de vue .....	223	Figure 278 : Prise de vue 1 - Photographie de l'Eglise Saint-Hippolyte / Prise de vue 2 : Photographie du paysage visible depuis ses abords en	
Figure 234 : Prise de vue 1 - Photographie du Couvent des Ursulines / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en		direction du site d'étude.....	235
direction du site d'étude.....	223	Figure 279 : Carte de la topographie de l'aire d'étude immédiate .....	236
Figure 235 : Localisation de la Chapelle des Jacobins et des prises de vue .....	223	Figure 280 : Photographie d'un des plans d'eau situé au sein de l'AEI, cerné de boisements .....	237
Figure 236 : Prise de vue 1 - Photographie de la Chapelle des Jacobins / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en		Figure 281 : Photographie de la planitude de l'AEI permettant au paysage de se révéler sur plusieurs centaines de mètres.....	237
direction du site d'étude .....	223	Figure 282 : Photographie des Hautes Côtes qui se dessinent à l'arrière-plan de ce paysage plan de l'AEI.....	237
Figure 237 : Localisation des fortifications et des prises de vue .....	224	Figure 283 : Photographie du territoire de l'AEI dont l'altitude augmente progressivement vers l'ouest .....	237
Figure 238 : Prise de vue 1 - Photographie des fortifications / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en direction du		Figure 284 : Photographie d'un paysage caractéristique du bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO au sein de l'AEI.....	238
site d'étude.....	224	Figure 285 : Photographie de la visibilité du site d'étude depuis une première position au sein du bien inscrit UNESCO .....	238
Figure 239 : Localisation du couvent des Carmélites et des prises de vue .....	224	Figure 286 : Photographie de la visibilité du site d'étude depuis une seconde position au sein du bien inscrit UNESCO.....	238
Figure 240 : Prise de vue 1 - Photographie du couvent des Carmélites / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en		Figure 287 : Photographie de la zone industrielle comprise au sein de la zone tampon du bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.....	239
direction du site d'étude .....	224	Figure 288 : Photographie des plaines cultivées qui définissent en partie les paysages de l'AEI.....	239
Figure 241 : Localisation de l'Hôtel Dieu et des prises de vue.....	225	Figure 289 : Photographie des vignobles qui qualifient essentiellement la partie ouest de l'aire d'étude immédiate .....	239
Figure 242 : Prise de vue 1 - Photographie de l'Hôtel Dieu / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en direction du		Figure 290 : Photographie des linéaires arborés qui accompagnent la voie ferrée .....	240
site d'étude.....	225	Figure 291 : Photographie du volume végétal qui vient qualifier les abords des plans d'eau .....	240
Figure 243 : Localisation du Beffroi et des prises de vue .....	225	Figure 292 : Photographie de la zone industrielle présente au nord de l'AEI.....	240
Figure 244 : Prise de vue 1 - Photographie du Beffroi / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en direction du site		Figure 293 : Photographie de l'étang de pêche voisin du site d'étude.....	241
d'étude.....	225	Figure 294 : Photographie des aménagements qui qualifient Beaune – Côté Plage .....	241
Figure 245 : Localisation du couvent des Carmélites et des prises de vue .....	226	Figure 295 : Photographie de l'étang depuis sa rive sud .....	241
Figure 246 : Prise de vue 1 - Photographie du couvent des Carmélites / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en		Figure 296 : Photographie de la traversée du tissu urbain de Bligny-lès-Beaune, dont la densité du bâti ferme les paysages.....	241
direction du site d'étude.....	226	Figure 297 : Photographie des habitations de la frange nord du village de Bligny-lès-Beaune qui s'ouvrent en direction du site d'étude.....	242
Figure 247 : Localisation du point de vue mettant en évidence la visibilité du site d'étude depuis le site de la Côte Méridionale, à Pommard ..	227	Figure 298 : Photographie de la route départementale D 1074 qui traverse le nord de l'AEI.....	242
Figure 248 : Photographie d'un panorama permettant de lire le site d'étude, depuis Pommard.....	227	Figure 299 : Photographie de la route départementale D 18 qui dessert le bourg de Bligny-lès-Beaune.....	242
Figure 249 : Localisation du point de vue mettant en évidence la visibilité du site d'étude depuis le site de la Côte Méridionale, à Volnay.....	227	Figure 300 : Photographie du passage de la voie ferrée au sein de l'AEI.....	243
Figure 250 : Photographie d'un panorama permettant de lire le site d'étude, depuis Volnay .....	227	Figure 301 : Photographie d'une route secondaire qui dessert un quartier d'habitation .....	243
Figure 251 : Localisation de la Chapelle du Baptault et des prises de vue .....	228	Figure 302 : Photographie du type de chemin empierré qui traverse l'AEI.....	243
Figure 252 : Prise de vue 1 - Photographie de la Chapelle du Baptault / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en		Figure 303 : Photographie de l'itinéraire cyclable qui longe la limite sud du site d'étude.....	243
direction du site d'étude.....	228	Figure 304 : Photographie du type de chemin empierré qui traverse l'AEI.....	244
Figure 253 : Localisation du SPR de Meursault et des prises de vue .....	228	Figure 305 : Photographie du type de chemin empierré qui traverse l'AEI.....	244
Figure 254 : Prise de vue 1 - Photographie du SPR de Meursault / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en		Figure 306 : Carte de la composition de l'aire d'étude immédiate .....	245
direction du site d'étude.....	228	Figure 307 : Photographie de l'espace enherbé qui qualifie une partie du site d'étude .....	246
Figure 255 : Localisation de l'Eglise Saint-Nicolas et des prises de vue .....	229	Figure 308 : Photographie des Hautes Côtes visibles depuis le parcours de la zone enherbée du site d'étude .....	247
Figure 256 : Prise de vue 1 - Photographie de l'Eglise Saint-Nicolas / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en		Figure 309 : Photographie des limites du site d'étude qui témoignent de sa position surélevée par rapport aux alentours.....	247
direction du site d'étude .....	229	Figure 310 : Photographie de la strate herbacée qui se densifie à mesure que l'observateur se dirige vers le nord du site d'étude .....	247
Figure 257 : Localisation de l'Hôpital et des prises de vue.....	229	Figure 311 : Photographie de la friche arbustive qui prend peu à peu possession de la partie nord du site d'étude .....	247
Figure 258 : Prise de vue 1 - Photographie de l'Hôpital / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en direction du site		Figure 312 : Photographie de la friche arbustive qui définit la partie nord du site d'étude.....	248
d'étude.....	229	Figure 313 : Photographie de la densité de la friche arbustive du site d'étude qui isole l'observateur dans son environnement .....	248
Figure 259 : Localisation de l'Eglise Saint-Pierre et Saint-Barthélemy et des prises de vue.....	230	Figure 314 : Photographie du bosquet présent à l'ouest de l'entrée du site d'étude.....	248
Figure 260 : Prise de vue 1 - Photographie de l'Eglise Saint-Pierre et Saint-Barthélemy / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis		Figure 315 : Photographie du bosquet présent à l'est de l'entrée du site d'étude.....	248
ses abords en direction du site d'étude .....	230	Figure 316 : Photographie de la limite ouest du site d'étude .....	249
Figure 261 : Photographie du cas de covisibilité entre l'Eglise Saint-Pierre et Saint-Barthélemy et le site d'étude.....	230	Figure 317 : Photographie de la limite est du site d'étude .....	249
Figure 262 : Localisation de l'Eglise Saint-Cyr et Sainte-Julitte et des prises de vue .....	231	Figure 318 : Photographie de la limite sud du site d'étude.....	250
Figure 263 : Prise de vue 1 - Photographie de l'Eglise Saint-Cyr et Sainte-Julitte / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses		Figure 319 : Photographie de la limite nord du site d'étude.....	250
abords en direction du site d'étude .....	231	Figure 320 : Photographie de l'unique entrée permettant de se rendre dans le site d'étude.....	251
Figure 264 : Localisation de la Chapelle du Cimetière et des prises de vue.....	231	Figure 321 : Carte de la composition du site d'étude.....	252
Figure 265 : Prise de vue 1 - Photographie de la Chapelle du Cimetière / Prise de vue 2 - Photographie du paysage visible depuis ses abords en		Figure 322 : Carte de synthèse des sensibilités des visibilités du site d'étude.....	269
direction du site d'étude.....	231	Figure 323 : Présentation de la variante n°1 du projet de centrale photovoltaïque au sol de Bligny-lès-Beaune.....	281
Figure 266 : Photographie du cas de covisibilité entre la Chapelle du Cimetière et le site d'étude .....	232	Figure 324 : Présentation de la variante n°2 du projet de centrale photovoltaïque au sol de Bligny-lès-Beaune.....	282

Figure 325 : Présentation de la variante n°3, soit la variante retenue pour le projet de centrale photovoltaïque au sol de Bligny-lès-Beaune...	283
Figure 326 : Moyenne d'ensoleillement 1998-2007 sur le territoire français .....	284
Figure 327 : Photographie du site d'étude.....	285
Figure 328 : Photographie des Hospices de Beaune .....	285
Figure 329 : Photographie des ondulations qui caractérisent l'environnement proche du site d'étude .....	285
Figure 330 : Photographie d'un paysage remarquable proposé par les Climats du vignoble de Bourgogne, inscrit au patrimoine Mondial de l'UNESCO .....	286
Figure 331 : Photographie de l'Église Saint-Pierre et Saint-Barthélemy, située à Pommard, sur les Côtes de Beaune.....	286
Figure 332 : Photographie des habitations exposées à la réalisation du projet .....	286
Figure 333 : Photographie de l'espace de loisir Beaune – Côté Plage.....	286
Figure 334 : Photographie d'un chemin empierré s'ouvrant sur le site d'étude .....	287
Figure 335 : Implantation finale de la centrale photovoltaïque au sol de Bligny-lès-Beaune .....	288
Figure 336 : Localisation des chemins de randonnée à proximité du site d'implantation .....	291
Figure 337 : Localisation des espaces boisés à proximité du site d'implantation .....	292
Figure 338 : Localisation des réseaux par rapport à l'implantation du projet .....	293
Figure 339 : Localisation de l'AZI auquel appartient le site d'implantation du projet .....	297
Figure 340 : Photographie du cas de covisibilité entre l'Église Saint-Pierre et Saint-Barthélemy et le site d'étude.....	300
Figure 341 : Localisation de l'AZI auquel appartient le site d'implantation du projet .....	310
Figure 342 : Carte des altitudes supérieures à la HPEC + 30 cm .....	310
Figure 343 : Schéma d'implantation associé aux habitats naturels et semi-naturels.....	312
Figure 344 : Schéma d'implantation associé aux zones humides .....	312
Figure 345 : Schéma d'implantation associés aux espèces floristiques .....	313
Figure 346 : Schéma d'implantation associé aux enjeux floristiques.....	313
Figure 347 : Schéma d'implantation associé aux enjeux ornithologiques .....	314
Figure 348 : Schéma d'implantation associé aux enjeux chiroptérologiques.....	314
Figure 349 : Schéma d'implantation associé aux enjeux liés aux mammifères « terrestres » .....	315
Figure 350 : Schéma d'implantation associé aux enjeux liés aux amphibiens .....	315
Figure 351 : Schéma d'implantation associés aux enjeux liés aux reptiles .....	316
Figure 352 : Schéma d'implantation associés aux enjeux liés à l'entomofaune .....	316
Figure 353 : Localisation des sites Natura 2000 .....	318
Figure 354 : Localisation des projets existants dans un rayon de 5 km du site d'étude.....	340
Figure 355 : Cité à Beaune.....	340
Figure 356 : Exemples de signalisation sur une installation photovoltaïque .....	355
Figure 357 : Coefficient d'abondance dominance (recouvrement) de Braun-Blanquet (source : Delpech, 2006).....	390
Figure 358 : Illustration des profils de sols selon l'hydromorphie observée (SOLENVIE, d'après GEPPA modifié, 1981).....	391
Figure 359 : Localisation des sondages pédologiques .....	392
Figure 360 : Protocoles d'expertise de l'avifaune .....	394
Figure 361 : Installation du dispositif d'écoutes en continu (Audiomoth) (photographies prises hors site).....	397
Figure 362 : Protocoles d'expertises chiroptérologiques .....	398
Figure 363 : Sonagrammes des principaux types de signaux ultrasoniques .....	398
Figure 364 : Le piège photographique a été positionné en zone arbustive.....	400
Figure 365 : Protocoles d'expertise des mammifères « terrestres » .....	400
Figure 366 : Protocoles d'expertise des amphibiens.....	401
Figure 367 : Les plaques deviennent de plus en plus attractives avec le temps et peuvent devenir des caches artificielles pour les reptiles tels que la Coronelle lisse (Photo d'illustration). .....	402
Figure 368 : Protocoles d'expertise des reptiles.....	402
Figure 369 : Protocole d'expertise de l'entomofaune .....	403
Figure 370 : Schéma de "l'unité paysagère" .....	405
Figure 371 : Schéma de la "structure paysagère" .....	405
Figure 372 : Schéma des "éléments de paysage" .....	405
Figure 373 : Décomposition d'un paysage en plusieurs plans.....	406
Figure 374 : Exemple d'élément réduisant le champ de vision dans sa largeur.....	406
Figure 375 : Variation des angles de vision en fonction de la vitesse de l'observateur.....	406
Figure 376 : Illustration des points d'appels et du point focal d'un paysage .....	407

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Aires d'étude à considérer en fonction des thèmes de l'environnement.....	30	Tableau 62 : Synthèse des amphibiens identifiés dans l'aire d'étude immédiate.....	186
Tableau 2 : Périmètres d'étude.....	30	Tableau 63 : Synthèse des enjeux spécifiques liés aux amphibiens.....	188
Tableau 3 : Référence administrative de la SAS « Centrale de Production d'Energies Renouvelables de Bligny-lès-Beaune ».....	32	Tableau 64 : Synthèse des enjeux spatiaux liés aux amphibiens.....	188
Tableau 4 : Référence de signataire pouvant engager le demandeur.....	32	Tableau 65 : Inventaire des reptiles patrimoniaux potentiellement présents dans l'aire d'étude immédiate.....	189
Tableau 5 : Coordonnées géographiques de la centrale.....	56	Tableau 66 : Synthèse des enjeux spatiaux liés aux reptiles.....	189
Tableau 6 : Caractéristiques des tables pour le projet.....	59	Tableau 67 : Synthèse des enjeux spatiaux liés aux reptiles.....	191
Tableau 7 : Caractéristiques de la piste lourde du projet.....	60	Tableau 68 : Synthèse des enjeux spatiaux liés aux reptiles.....	191
Tableau 8 : Caractéristiques des locaux du projet.....	60	Tableau 69 : Inventaire de l'entomofaune patrimoniale potentiellement présente dans l'aire d'étude immédiate.....	193
Tableau 9 : Caractéristiques de la clôture et du portail du projet.....	61	Tableau 70 : Inventaire des espèces d'insectes observés dans l'aire d'étude immédiate.....	193
Tableau 10 : Planning prévisionnel du chantier.....	64	Tableau 71 : Synthèse des statuts relatifs aux insectes rencontrés.....	194
Tableau 11 : Moyens humains pour la construction de la centrale de Bligny-lès-Beaune.....	64	Tableau 72 : Synthèse des enjeux spécifiques liés à l'entomofaune.....	195
Tableau 12 : Matériels utilisés en phase construction.....	65	Tableau 73 : Synthèse des enjeux spatiaux liés à l'entomofaune.....	195
Tableau 13 : Code couleur pour la hiérarchisation des enjeux.....	70	Tableau 74 : Code couleur pour la hiérarchisation des enjeux.....	271
Tableau 14 : Évolution démographique à Bligny-lès-Beaune de 1982 à 2019.....	71	Tableau 75 : Synthèse des enjeux sur les milieux humains et physiques.....	272
Tableau 15 : Évolution des logements à Bligny-lès-Beaune de 1982 à 2019.....	71	Tableau 76 : Synthèse des enjeux sur le milieu naturel.....	275
Tableau 16 : Nombre d'établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2020 à Bligny-lès-Beaune.....	73	Tableau 77 : Synthèse des enjeux sur le paysage et le patrimoine.....	277
Tableau 17 : Occupation des sols sur la commune de Bligny-lès-Beaune et comparaison au département de la Côte-d'Or.....	77	Tableau 78 : Synthèse de la comparaison des variantes selon les critères écologiques.....	280
Tableau 18 : Recensement agricole de la commune de Bligny-lès-Beaune en 2020 et 2010 ou 2010 et 2000.....	81	Tableau 79 : Code couleur pour l'évaluation des impacts du projet.....	290
Tableau 19 : Appellations d'Origines sur la commune de Bligny-lès-Beaune.....	83	Tableau 80 : Synthèse de l'évaluation des impacts du projet photovoltaïque.....	298
Tableau 20 : Classement sonore des infrastructures routières et ferroviaires.....	86	Tableau 81 : Compatibilité du projet de centrale photovoltaïque au sol avec le SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027.....	303
Tableau 21 : Recensement des IPCE présentes dans un rayon de 1 km autour du site d'étude.....	89	Tableau 82 : Exemples de champs émis par des appareils électroménagers.....	305
Tableau 22 : Liste des avis d'ouverture d'enquête publique depuis 2020 dans les communes situées dans un rayon de 5 km du site d'étude.....	92	Tableau 83 : Synthèse de l'évaluation des impacts du projet photovoltaïque.....	311
Tableau 23 : Caractéristique du projet, situé à proximité du site d'étude, ayant eu un avis de la MRAE.....	92	Tableau 84 : Synthèse des zones Natura 2000 présentes au sein de l'aire d'étude éloignée.....	317
Tableau 24 : Caractéristique de l'ouvrage "points d'eau" du sous-sol présent dans un rayon de 1 km.....	98	Tableau 85 : Espèces visées à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore » présentes au sein de FR2600973.....	319
Tableau 25 : État et objectifs de qualité des eaux à proximité du site d'étude.....	100	Tableau 86 : Habitats d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site FR2600973.....	319
Tableau 26 : Températures moyennes sur la station de Pagny-le-Château (21), 1991 à 2020.....	105	Tableau 87 : Espèces visées à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore » présentes au sein de FR2612001.....	320
Tableau 27 : Précipitations moyennes sur la station de Pagny-le-Château (21), 1991 à 2020.....	105	Tableau 88 : Recensement des projets existants ou approuvés situés dans les communes à 5 km du site d'étude.....	340
Tableau 28 : Objectifs, seuils et valeurs limites des polluants atmosphériques.....	107	Tableau 89 : Estimation des dépenses et suivi des mesures.....	361
Tableau 29 : Le périmètre d'inventaire du patrimoine naturel de l'aire d'étude éloignée - N2000.....	124	Tableau 90 : Scénario de référence et ses évolutions.....	364
Tableau 30 : Les périmètres d'inventaire du patrimoine naturel de l'aire d'étude éloignée.....	125	Tableau 91 : Tableau de synthèse des enjeux, effets et mesures ERC du projet de centrale photovoltaïque au sol de Bligny-lès-Beaune.....	368
Tableau 31 : Espèces végétales à enjeux de conservation sur les communes de l'aire d'étude immédiate.....	128	Tableau 92 : Présentation de l'équipe intervenante.....	386
Tableau 32 : Habitats dans l'aire d'étude immédiate.....	131	Tableau 93 : Calendrier des expertises floristiques.....	389
Tableau 33 : Espèces floristiques observées dans l'aire d'étude immédiate.....	145	Tableau 94 : Aires, longueurs minimales pour les différentes végétations.....	390
Tableau 34 : Espèces à enjeu de conservation.....	147	Tableau 95 : Calendrier du cycle biologique annuel de l'avifaune.....	392
Tableau 35 : Présentation des espèces exotiques envahissantes.....	148	Tableau 96 : Calendrier des expertises ornithologiques et conditions d'inventaire.....	392
Tableau 36 : Enjeux relatifs à la flore et aux habitats.....	150	Tableau 97 : Indices et codes de nidification dits « code atlas ».....	393
Tableau 37 : Présentation de la flore indicatrice de zones humides.....	154	Tableau 98 : Schématisation de l'alternance des différentes phases d'écoute et de repasse.....	394
Tableau 38 : Typologie des sondages réalisés sur le site à la tarière manuelle.....	154	Tableau 99 : Calendrier du cycle biologique annuel des chiroptères.....	395
Tableau 39 : Inventaire des espèces d'oiseaux patrimoniaux potentiellement nicheurs dans l'aire d'étude immédiate en période nuptiale.....	157	Tableau 100 : Calendrier de l'expertise chiroptérologique et conditions d'inventaire.....	396
Tableau 40 : Inventaire complet de l'avifaune recensée dans la zone d'étude immédiate.....	158	Tableau 101 : Nombre et durée des points d'écoute ultrasonore.....	396
Tableau 41 : Synthèse des espèces patrimoniales en période postnuptiale.....	159	Tableau 102 : Répartition des points d'écoute par habitat naturel.....	396
Tableau 42 : Synthèse des espèces patrimoniales en période hivernale.....	160	Tableau 103 : Calendrier des enregistrements en continu.....	397
Tableau 43 : Synthèse des espèces patrimoniales en période pré-nuptiale.....	162	Tableau 104 : Intensité d'activité en fonction de l'intensité d'émission de l'espèce.....	399
Tableau 44 : Synthèse des espèces patrimoniales en période nuptiale.....	164	Tableau 105 : Calendrier et conditions d'inventaire des mammifères.....	400
Tableau 45 : Synthèse des enjeux ornithologiques liés aux espèces.....	169	Tableau 106 : Calendrier et conditions d'inventaire des amphibiens.....	401
Tableau 46 : Synthèse des enjeux ornithologiques liés aux habitats.....	169	Tableau 107 : Calendrier et conditions d'inventaire des mammifères.....	402
Tableau 47 : Chiroptères patrimoniaux potentiellement présents dans l'aire d'étude immédiate.....	172	Tableau 108 : Calendrier et conditions d'inventaire des insectes.....	403
Tableau 48 : Inventaire des chiroptères recensés dans l'aire d'étude immédiate.....	173	Tableau 109 : Tableau de répartition des zones d'échantillonnage de l'entomofaune.....	403
Tableau 49 : Inventaire des espèces détectées - Transits automnaux.....	174		
Tableau 50 : Répartition de l'activité selon les points d'écoute et les habitats naturels (en contacts/heure) – Transits automnaux.....	174		
Tableau 51 : Synthèse des résultats des écoutes passives au sol – Transits automnaux.....	175		
Tableau 52 : Inventaire des espèces détectées - Mise-bas.....	176		
Tableau 53 : Répartition de l'activité selon les points d'écoute et les habitats naturels (en contacts/heure) – Mise-bas.....	177		
Tableau 54 : Synthèse des résultats des écoutes passives au sol – Mise-bas.....	177		
Tableau 55 : Synthèse des enjeux chiroptérologiques.....	180		
Tableau 56 : Synthèse des enjeux chiroptérologiques.....	181		
Tableau 57 : Inventaire des mammifères « terrestres » patrimoniaux potentiellement présents dans l'aire d'étude immédiate.....	182		
Tableau 58 : Synthèse des mammifères « terrestres » identifiés dans l'aire d'étude immédiate.....	183		
Tableau 59 : Synthèse des enjeux spécifiques liés aux mammifères « terrestres ».....	184		
Tableau 60 : Synthèse des enjeux spatiaux liés aux mammifères « terrestres ».....	184		
Tableau 61 : Inventaire des amphibiens patrimoniaux potentiellement présents dans l'aire d'étude immédiate.....	186		

## LEXIQUE

Afin de faciliter la compréhension du présent dossier, le lecteur dispose ci-après des définitions des principaux termes techniques employés.

- **BIODIVERSITÉ :**  
Variété des organismes vivants, peuplant un écosystème donné
- **CELLULE PHOTOVOLTAÏQUE :**  
Composant électronique semi-conducteur permettant de générer un courant électrique lors de son exposition à la lumière. Dispositif photovoltaïque le plus élémentaire.
- **DÉCIBEL (dB) :**  
Unité d'une mesure physique qui exprime un niveau sonore ou une intensité acoustique.
- **ÉCOSYSTÈME :**  
Unité écologique fonctionnelle douée d'une certaine stabilité, constituée par un ensemble d'organismes vivants (biocénose) exploitant un milieu naturel déterminé (biotope).
- **EFFET :**  
Conséquence objective d'un projet sur l'environnement, indépendamment du territoire affecté.
- **ÉNERGIES RENOUVELABLES :**  
Énergies primaires inépuisables à très long terme, car issues directement de phénomènes naturels, réguliers ou constants, liés à l'énergie du soleil, de la terre ou de la gravitation. Elles sont également plus « propres » que les énergies issues de sources fossiles (moins d'émissions de CO<sub>2</sub> et de pollution). Les principales énergies renouvelables sont : l'énergie hydroélectrique, l'énergie éolienne, l'énergie de biomasse, l'énergie solaire, la géothermie, les énergies marines.
- **HABITAT :**  
Milieu dans lequel vit une espèce ou un groupe d'espèces animales ou végétales. Il comprend le biotope (milieu physique où s'épanouit la vie) et la biocénose (ensemble des êtres vivants au sein d'un écosystème).
- **IMPACT :**  
Transposition des effets sur une échelle de valeurs.
- **INFILTRATION :**  
Pénétration de l'eau dans un sol non saturé en surface, et mouvement descendant de l'eau dans cette zone non saturée (à ne pas confondre avec la percolation qui a lieu en milieu saturé).
- **MAÎTRE D'OUVRAGE :**  
Personne physique ou morale, publique ou privée, pour le compte de laquelle l'ouvrage est réalisé. Il peut également être appelé « pétitionnaire » ou « porteur de projet ».
- **MÉGAWATT (MW), KILOWATT (kW) :**  
Unité de mesure de puissance ou de flux énergétique : quantité d'énergie consommée ou produite par unité de temps (1 MW = 1 000 kW). Un watt équivaut à un transfert d'énergie d'un joule par seconde.
- **MÉGAWATTHEURE (MWh), KILOWATTHEURE (kWh) :**  
Unité de mesure de l'énergie électrique consommée ou produite pendant 1 heure (1 MWh = 1 000 kWh).
- **MODULE PHOTOVOLTAÏQUE :**  
Assemblage en série et en parallèle de plusieurs cellules photovoltaïques protégées par un revêtement qui en permet l'utilisation en extérieur. Appelé également « panneau ».
- **ONDULEUR :**  
Transforme le courant continu produit par un champ photovoltaïque en courant alternatif synchronisé en fréquence, identique à celui du réseau de distribution.
- **TABLE PHOTOVOLTAÏQUE :**  
Ensemble de modules photovoltaïques pré-assemblés dans un ensemble mécanique et interconnectés.
- **PERMÉABILITÉ :**  
Rend compte de l'aptitude d'un sol à se laisser traverser par un fluide.
- **POSTE DE LIVRAISON :**  
Point de raccordement de la centrale au réseau de distribution de l'électricité, constituant la limite entre le réseau interne (privé) et le réseau externe (public). En cas de défaut du réseau, des disjoncteurs adaptés s'ouvrent pour protéger les installations du porteur du projet et d'ENEDIS.
- **POSTE DE CONVERSION :**  
Poste comportant les onduleurs et le transformateur associé dont le rôle est de transformer le courant continu provenant des panneaux en courant alternatif à la fréquence du réseau et de rehausser la tension de cette électricité au niveau de celle du réseau.
- **PUISSANCE CRÊTE :**  
Valeur de référence permettant de comparer les puissances des panneaux. La puissance crête est obtenue par des tests effectués en laboratoire, sous une irradiation de 1 000 W/m<sup>2</sup>, une température de 25°C, la lumière ayant le spectre attendu pour une répartition du rayonnement de type solaire AM = 1,5 correspondant à un certain angle d'incidence de la lumière solaire dans l'atmosphère.
- **SILICIUM :**  
Semi-conducteur abondamment présent sur la croûte terrestre et dans le sable. Il est utilisé dans le photovoltaïque sous trois formes : monocristallin, polycristallin et amorphe.
- **WATT CRÊTE :**  
Unité de puissance délivrée par un module photovoltaïque sous des conditions optimums.

## ABREVIATIONS & SIGLES

Afin de faciliter la compréhension du présent dossier, le lecteur dispose ci-après de la signification des principales abréviations utilisées.

<b>ADEME</b>	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
<b>AEP</b>	Alimentation en Eau Potable
<b>APPB</b>	Arrêté Préfectoral de Protection Biotope
<b>ARS</b>	Agence Régionale de Santé
<b>BRGM</b>	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
<b>CNFAS</b>	Comité National des Fédérations Aéronautiques
<b>CRE</b>	Commission de Régulation de l'Énergie
<b>CSPS</b>	Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé
<b>DCE</b>	Directive Cadre sur l'Eau
<b>DDRM</b>	Dossier Départemental des Risques Majeurs
<b>DDT</b>	Direction Départementale des Territoires
<b>DGAC</b>	Direction Générale de l'Aviation Civile
<b>DRAAF</b>	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
<b>DRAC</b>	Direction Régionale des Affaires Culturelles
<b>DREAL</b>	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
<b>DT</b>	Déclaration de Travaux
<b>ERC</b>	Éviter, Réduire, Compenser
<b>EPI</b>	Équipement de protection individuelle
<b>IGN</b>	Institut Géographique National
<b>INAO</b>	Institut National de l'origine et de la qualité
<b>LTECV</b>	Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte
<b>MAEC</b>	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
<b>MEDDE</b>	Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (2012-2014)
<b>MEEDDM</b>	Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (2007-2010)
<b>MEDDTL</b>	Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (2010-2012)
<b>MEEM</b>	Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (2012-2017)
<b>MTES</b>	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (auj.)
<b>NOTRe (loi)</b>	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>PAC</b>	Plan d'Assurance Qualité
<b>PCET</b>	Plan Climat-Énergie Territorial
<b>PDPIR</b>	Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
<b>PGC</b>	Plan Général de Coordination
<b>PLU</b>	Plan Local d'Urbanisme
<b>PPI</b>	Périmètre de protection immédiate
<b>PPR</b>	Périmètre de protection rapprochée
<b>PPRI</b>	Plan de Prévention des Risques d'Inondation
<b>PPRN</b>	Plan de Prévention des Risques Naturels
<b>PPRT</b>	Plan de Prévention des Risques Technologiques
<b>PPRS</b>	Plan de Prévention des Risques Sécheresse
<b>RNU</b>	Règlement National d'Urbanisme
<b>S3REnR</b>	Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables
<b>SAGE</b>	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
<b>SAFER</b>	Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
<b>SDAGE</b>	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

<b>SDIS</b>	Service Départemental d'Intervention et de Secours
<b>SPR</b>	Site patrimonial Remarquable
<b>SRADDET</b>	Schéma Régional de l'Aménagement, du Développement Durable et de l'Égalité des Territoires
<b>SRCAE</b>	Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie
<b>SRCE</b>	Schéma Régional de Cohérence Écologique
<b>TMJA</b>	Trafic Moyen Journalier Annuel
<b>ZNIEFF</b>	Zone Naturelle d'Intérêts Écologique, Faunistique et Floristique
<b>ZPS</b>	Zone de Protection Spéciale
<b>ZRE</b>	Zone de Répartition des Eaux
<b>ZSC</b>	Zone Spéciale de Conservation

## Chapitre 1 : PRÉAMBULE

## I. INTRODUCTION

La présente étude d'impact sur l'environnement concerne l'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque au sol, sur la commune de Bligny-lès-Beaune, dans le département de la Côte-d'Or (21). Cette étude accompagne le dossier de demande de permis de construire, et a pour but d'apprécier les conséquences sur l'environnement du projet et de proposer des mesures destinées à éviter, réduire ou compenser ces impacts. Elle se compose des différentes parties suivantes :

<b>Chapitre 1 : PRÉAMBULE</b>	<b>p 17</b>
<i>Ce chapitre dresse le cadre législatif et réglementaire du projet, le contexte politique des énergies renouvelables et l'état des lieux de la filière photovoltaïque en France. Les aires d'étude sont également présentées.</i>	
<b>Chapitre 2 : DESCRIPTION DU PROJET</b>	<b>p 31</b>
<i>Ce chapitre présente le demandeur, la localisation du projet, la description technique du projet (caractéristiques physiques), et ses caractéristiques en phases de construction et d'exploitation.</i>	
<b>Chapitre 3 : DESCRIPTION DES FACTEURS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AFFECTÉS DE MANIÈRE NOTABLE</b>	<b>p 69</b>
<i>Ce chapitre porte sur la zone et les milieux susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet : milieu humain et santé, milieu physique, milieu naturel (biodiversité), paysage et patrimoine, etc.</i>	
<b>Chapitre 4 : DESCRIPTION DES SOLUTIONS DE SUBSTITUTION</b>	<b>p 278</b>
<i>Les raisons pour lesquelles le projet présenté a été retenu, notamment au regard des effets sur l'environnement, sont présentées dans ce chapitre. Les variantes étudiées au cours du développement sont détaillées.</i>	
<b>Chapitre 5 : DESCRIPTION DES INCIDENCES NOTABLES SUR L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>p 289</b>
<i>Les éventuelles incidences notables sur les facteurs détaillés précédemment portent sur les effets directs et, le cas échéant, sur les effets indirects secondaires, cumulatifs, transfrontaliers, à court, moyen et long termes, permanents et temporaires, positifs et négatifs du projet. L'éventuel cumul d'incidences est également étudié.</i>	
<b>Chapitre 6 : MESURES ERC : ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER</b>	<b>p 344</b>
<i>Les mesures ERC sont celles prévues par le maître d'ouvrage pour éviter, réduire, voire compenser les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine, ainsi que l'estimation des dépenses correspondantes, les effets attendus et les méthodes de suivi de ces mesures et de leurs effets.</i>	
<b>Chapitre 7 : « ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT » ET ÉVOLUTIONS</b>	<b>p 363</b>
<i>Il s'agit d'une description des aspects pertinents de l'état actuel de l'environnement, dénommée " état initial de l'environnement ", et de leur évolution en cas de mise en œuvre du projet, et un aperçu de l'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet.</i>	
<b>Chapitre 8 : SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE D'IMPACT</b>	<b>p 366</b>
<i>Cette partie synthétise les enjeux, les effets du projet et les mesures d'évitement/réduction mises en œuvre par le pétitionnaire.</i>	
<b>Chapitre 9 : MÉTHODES UTILISÉES</b>	<b>p 384</b>
<i>Ce chapitre détaille les méthodes utilisées pour identifier et évaluer les incidences notables du projet sur l'environnement.</i>	

Par ailleurs, ce document intègre un résumé non technique, en début de dossier, qui permet de faciliter la prise de connaissance par le public des informations contenues dans l'étude.

## II. DONNEES ET CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE

### II. 1. Identité du demandeur

<b>Nom du demandeur :</b>	CPENR de Bligny-lès-Beaune, filiale d'ABO Energy
<b>Président :</b>	Patrick BESSIERE
<b>Statut Juridique :</b>	Société par Actions Simplifiées (SAS)
<b>Création :</b>	2023
<b>N° SIRET :</b>	977 955 798 00011
<b>Code APE :</b>	3511Z / Production d'électricité

### II. 2. Caractéristiques du projet

<u>IMPLANTATION</u>	
<b>Région :</b>	Bourgogne-Franche-Comté
<b>Département :</b>	21 – Côte-d'Or
<b>Intercommunalité :</b>	Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud
<b>Commune :</b>	Bligny-lès-Beaune
<b>Lieu-dit :</b>	« Corvée Rateau »
<b>Références cadastrales :</b>	Section ZA : parcelles n°268, 269, 272 à 285

<u>NATURE DES ACTIVITÉS</u>	
<b>Nature de l'installation :</b>	Centrale solaire photovoltaïque au sol
<b>Surface d'étude :</b>	4,9 ha
<b>Surface clôturée :</b>	3,4 ha
<b>Puissance de l'installation :</b>	Environ 4 MWc
<b>Technologie de production :</b>	Monocristallin
<b>Production énergétique :</b>	4 571 MWh/an
<b>Valorisation de l'électricité :</b>	Injection dans le réseau public de distribution de l'électricité

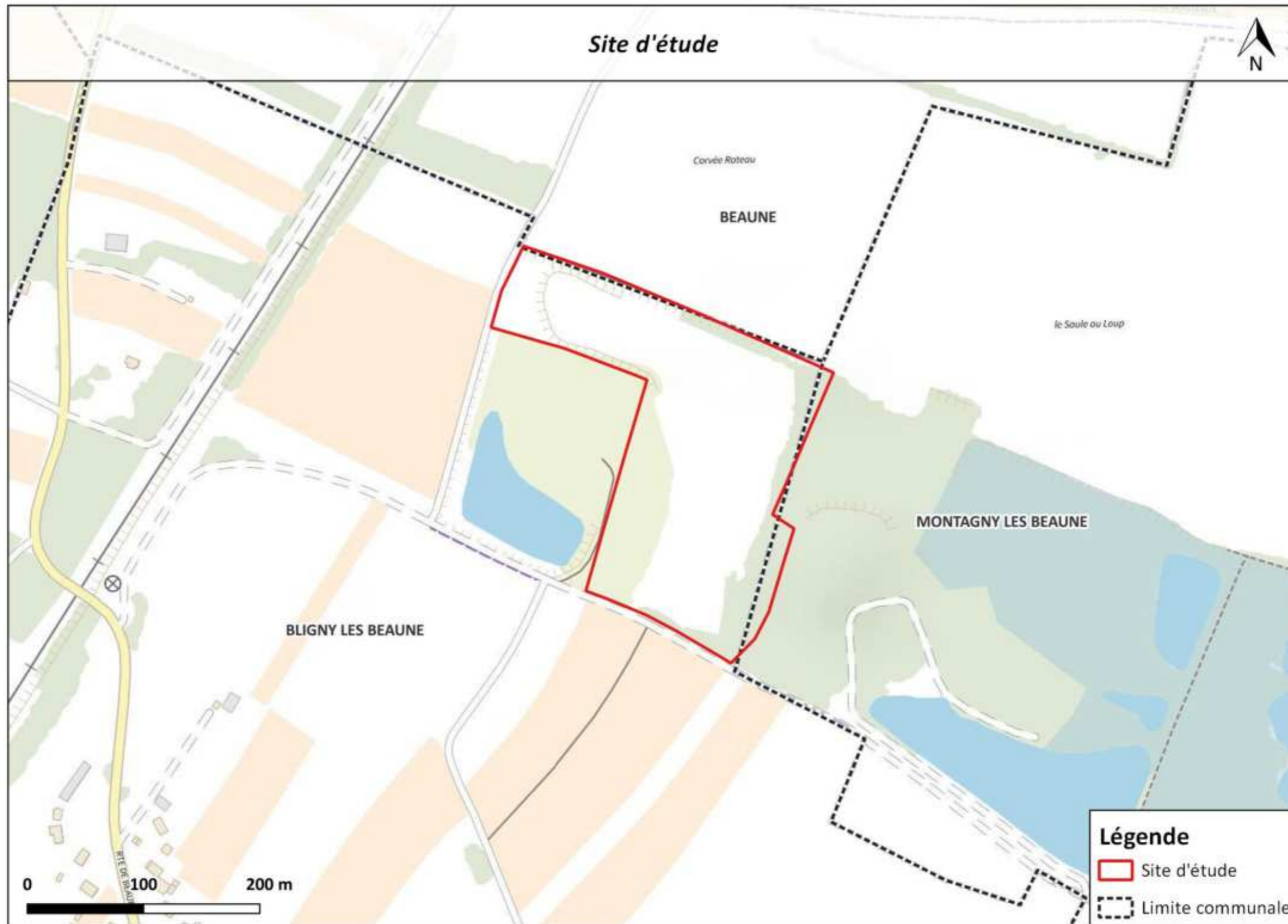


Figure 1 : Site d'étude sur fond IGN  
(Source : IGN)

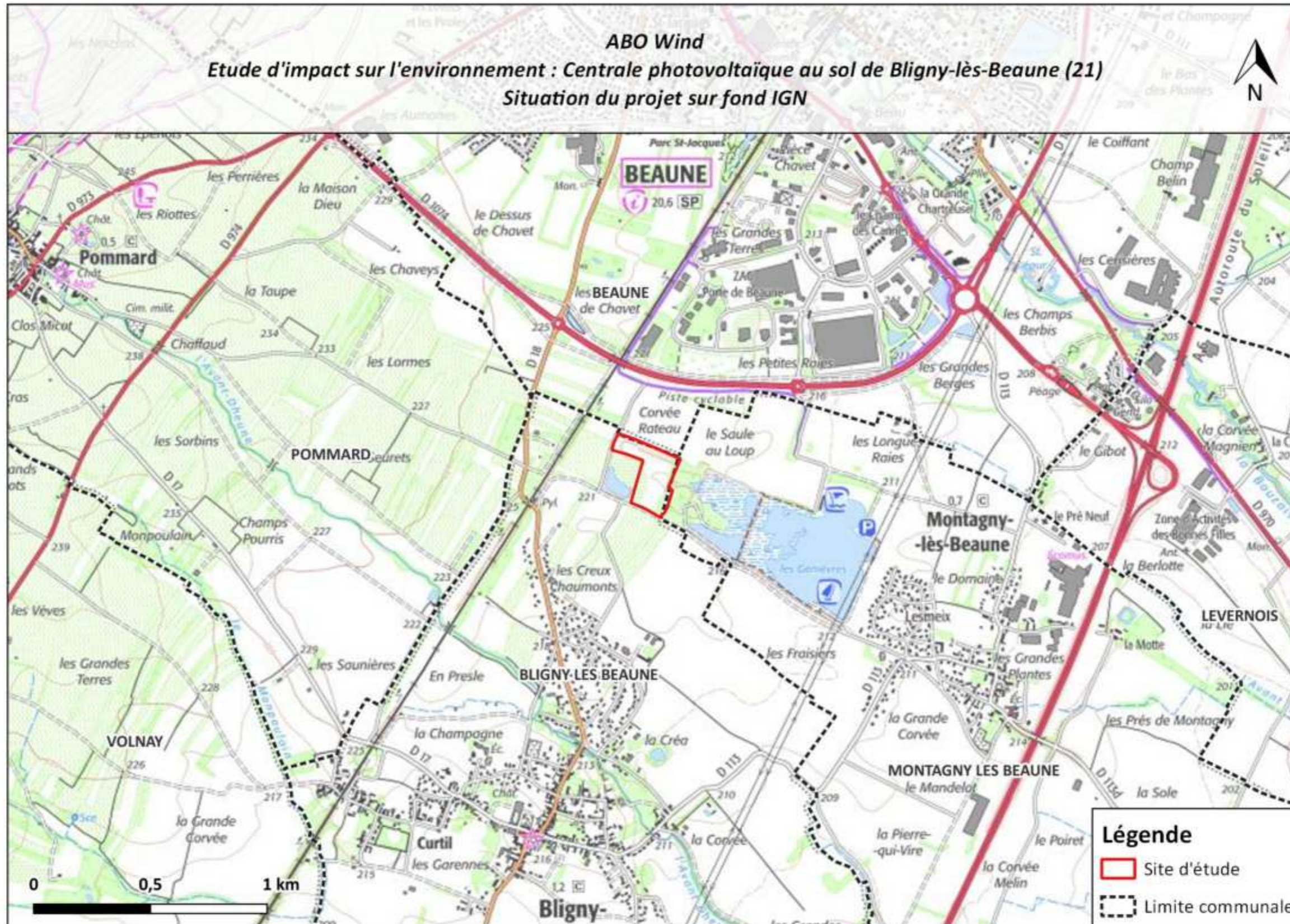


Figure 2 : Localisation du site d'étude sur fond IGN  
(Source : IGN)

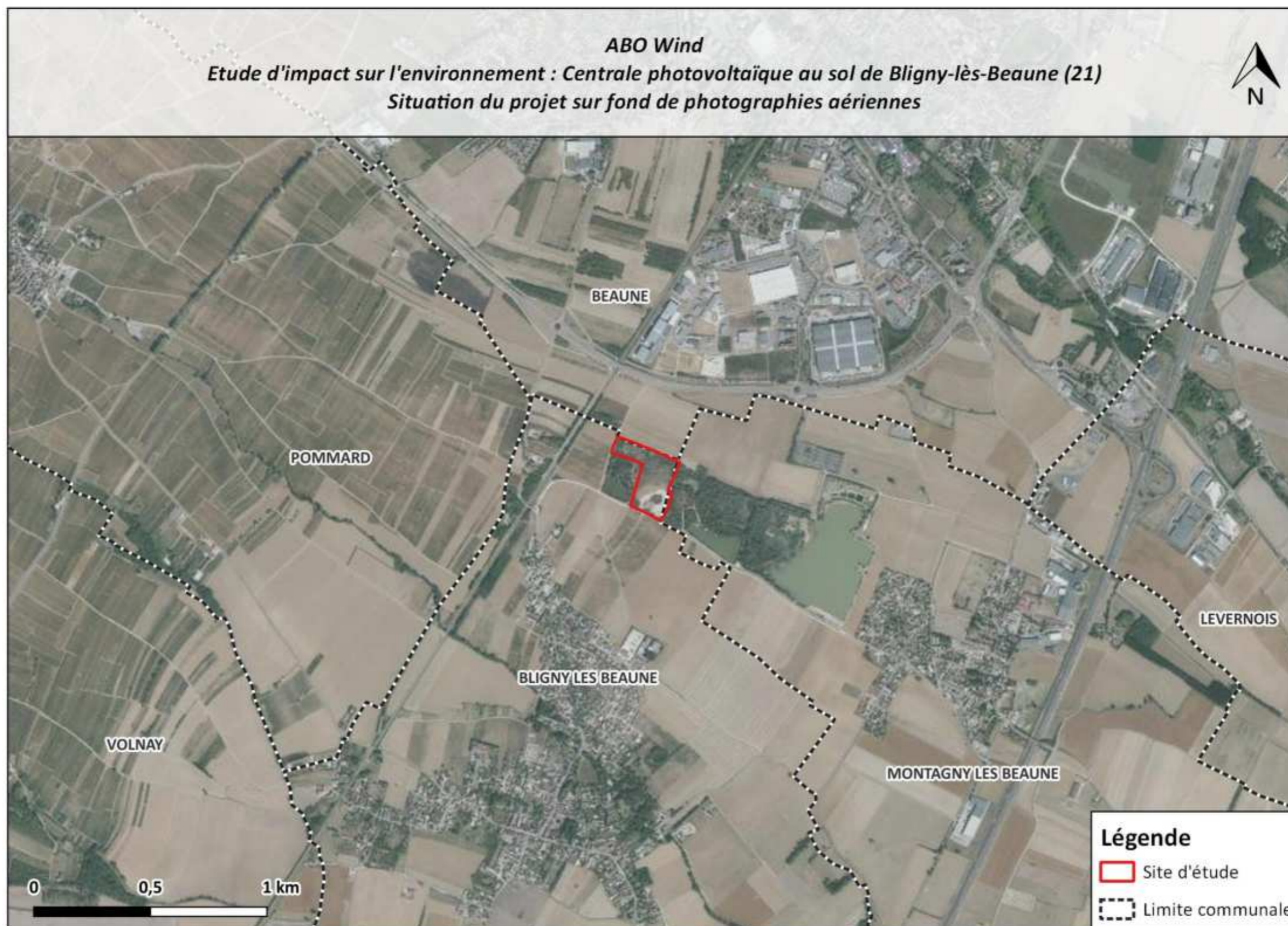


Figure 3 : Localisation du site d'étude sur fond de photographies aériennes  
 (Source : IGN)

### III. CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DU PROJET

Le décret n°2009-1414 du 19 novembre 2009 a introduit un cadre réglementaire pour les installations photovoltaïques au sol.

Le développement d'une centrale au sol de plus de 1 MWC, telle que celle projetée par ABO Energy sur la commune de Bligny-lès-Beaune (21), nécessite :

- La réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement,
- Le dépôt d'une demande de permis de construire,
- L'organisation d'une enquête publique.

#### III. 1. L'évaluation environnementale

Conformément à l'annexe de l'article R.122-2 du Code de l'environnement, modifié par le décret du 1er juillet 2022, les projets d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installés sur le sol de plus de 300 kWc sont systématiquement soumis à évaluation environnementale.

L'**évaluation environnementale** est un processus constitué de l'élaboration, par le maître d'ouvrage, d'un rapport d'évaluation des incidences sur l'environnement (étude d'impact), de la réalisation des consultations, ainsi que de l'examen, par l'autorité compétente, de l'ensemble des informations présentées dans l'étude d'impact et reçues dans le cadre des consultations effectuées et du maître d'ouvrage. (Article L.122-1)

*« Les projets qui, par leur nature, leurs dimensions ou leur localisation, sont susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement ou la santé humaine font l'objet d'une évaluation environnementale en fonction de critères et de seuils définis par voie réglementaire et, pour certains d'entre eux, après un examen au cas par cas effectué par l'autorité environnementale. »*

L'**étude d'impact** requise est régie par le Code de l'environnement, plus précisément par les articles L.122-1 à L.122-3-4 de la partie législative et par les articles R.122-1 à R.122-14 de la partie réglementaire. Son contenu répond aux dispositions des articles R.122-5 du Code de l'environnement modifié par le décret du 29 juin 2021.

Ainsi, l'étude d'impact est principalement constituée des éléments suivants :

- Une **description du projet**, de ses caractéristiques techniques et en phase opérationnelle ;
- Une **description des facteurs de l'environnement** susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet ;
- Une **description des incidences notables du projet sur l'environnement** portant sur les effets indirects secondaires, cumulatifs, transfrontaliers, à court, moyen et long termes, permanents et temporaires, positifs et négatifs ;
- Une **description des incidences négatives notables** du projet sur l'environnement résultant de sa vulnérabilité à des risques d'accidents ou catastrophes majeurs en rapport avec le projet ;
- Une **description des solutions de substitution raisonnables** examinées par le maître d'ouvrage et une indication des raisons pour lesquelles le projet présenté a été retenu, notamment au regard des incidences sur l'environnement et la santé humaine ;
- Les **mesures prévues** par le maître d'ouvrage pour éviter, réduire, voire compenser les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine, ainsi que l'estimation des dépenses correspondantes, les effets attendus et les modalités de suivi de ces mesures et de leurs effets ;
- **« L'état initial de l'environnement » et ses évolutions** en cas de mise en œuvre et en l'absence du projet ;

- Une description des **méthodes** de prévision ou des éléments probants **utilisés** pour identifier et évaluer les incidences notables du projet sur l'environnement ;
- **Les noms, qualités et qualifications du ou des experts** qui ont préparé l'étude d'impact et des études qui ont contribué à sa réalisation ;
- Un **résumé non technique**, afin de faciliter la prise de connaissance par le public des informations contenues dans l'étude.

A noter que, conformément à l'article R.122-6 du Code de l'environnement, tout projet faisant l'objet d'une étude d'impact est en outre soumis à **l'avis de l'autorité environnementale compétente** dans le domaine de l'environnement qui sera joint au dossier d'enquête publique.

#### III. 2. L'enquête publique

Les projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements, devant comporter une évaluation environnementale en application de l'article L.122-1 du Code de l'environnement, font l'objet d'une enquête publique.

Les principaux textes régissant l'enquête publique sont les suivants :

- **Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010** portant engagement national pour l'environnement, dite loi « Grenelle II »,
- **Décret n°2011-2018 du 29 décembre 2011** portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement,
- **Ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016** portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement,
- **Décret n°2017-626 du 25 avril 2017** relatif aux procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale de certains projets, plans et programmes,
- **Articles L.123-1 à 18** du Code de l'environnement,
- **Articles R.123-1 à 46** du Code de l'environnement.

Cette enquête a pour but d'informer le public et de recueillir ses appréciations, suggestions et contre-propositions après le dépôt de l'étude d'impact auprès de l'autorité environnementale. Elle s'inscrit au sein d'une procédure administrative relative à la demande d'autorisation environnementale, dont le déroulement de l'instruction est présenté dans les articles **R.181-16 à 44** du Code de l'environnement.

*« L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement mentionnées à l'article L. 123-2. »*

Le préfet du département concerné par l'implantation du projet assure l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique. La saisine du Tribunal Administratif par le Préfet permet la désignation d'un commissaire enquêteur ou d'une commission d'enquête, en fonction de la nature et de l'importance du projet.

Dans les 8 jours qui suivent sa désignation, le commissaire enquêteur peut demander au président du Tribunal Administratif d'ordonner au maître d'ouvrage de verser au fonds d'indemnisation des commissaires enquêteurs une provision dont il définit le montant. Le commissaire enquêteur informe de sa demande l'autorité compétente pour organiser l'enquête qui ne pourra autoriser son ouverture qu'après que le maître d'ouvrage aura attesté auprès d'elle du versement de cette provision.